

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE QUOTIDIEN

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 30 juillet 1925

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE : - Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Nous aurons des incinérateurs ... quand nous le voudrons

En marge de l'opportune agitation qui soulève présentement la poulaille de la Pointe-Saint-Charles

Les citoyens de la Pointe Saint-Charles vont se débarrasser des débris de la cité ouverte.

On sait l'apathie de l'exécutif et son indifférentisme envers les questions d'hygiène.

Aussi l'affirmation du début fera-t-elle hausser les épaules aux sceptiques. Elle est voulue cependant. Nous croyons en toute bonne foi que ces contribuables réussissent parce qu'ils semblent vouloir y arriver et, ce qui est le corollaire indispensable, vouloir prendre les moyens nécessaires.

Nous nous plaignons à bon droit du bas niveau de notre gouvernement municipal, de son impéritie, de son inaptitude à gérer les problèmes qui ressortent de l'agrandissement perpétuel de Montréal; de son indifférence envers l'hygiène, de la longueur de temps et de la mauvaise volonté qu'il a mises à adopter ce règlement du lait si indispensable pour garer les nourrissons contre l'empoisonnement et une mort trop certaine. Nous aurons prochainement à nous plaindre, c'est à craindre, de la même inertie malveillante quand l'échevin Desaulniers soumettra au conseil et à l'exécutif un règlement contre la viande empoisonnée, tuberculeuse, porteuse de germes morbides.

Tous les jours cette incurie s'affiche, cette indifférence s'avère. Nous la voyions encore la semaine dernière, rue Notre-Dame ouest. C'était jour d'enlèvement des déchets ménagers. Pas un réceptacle sur dix n'était métallique; pas un sur cent n'avait de couvercle. C'était, en bordure du défilé des Américains arrivants, qui n'avaient pas encore noyé leur morgue dans la bière ou le scotch, une haie inégale de faille mais égale de saleté et de mauvaises odeurs de récipients sordides, de sacs crevés, de paquets éventrés répandant devant des chiens avides leur immonde contenu. C'était une réplique de la peinture réaliste, faite du haut du tribunal municipal, par M. le recorder Semple, rentré l'estomac soulevé d'une tournée rue Hôtel-de-Ville, par un matin semblable où les employés de l'incinération, qui n'incinèrent rien, devaient passer et ne passèrent probablement pas.

Tous les jours il nous est donné de voir un angle de ce dégoût de la Pointe-Saint-Charles, qui a changé en un endroit putride une belle plage de sable où les petits pourraient opportunément se laver de la saie du chemin de fer si dense, en un endroit qui disparaît sous une épaisse litière de détritus de toutes sortes fouillés à toute heure du jour et de la nuit par des mouches et des quadrupèdes, voire par des stercoraires humains qui y cherchent une maigre pitance, qui, le moment du repas venu, s'assoient sur ce fumier comme autant de Jobs pour y déchiquer leur maigre lunch.

Tous les jours il nous est donné de passer près de l'immense et coûteuse installation de l'aqueduc de même que tous les visiteurs qui rentrent en ville. On y voit des machines abandonnées à la rouille, à la crasse, dans le désordre et la négligence d'une cour de regretteurs de la rue Craig. C'est là que passe l'eau de Montréal, l'eau que boivent les trois quarts de la population. Quelle recommandation! Quel appétissant spectacle!

Tous les jours, quelques pas plus loin, nous voyons une cour municipale. Si un particulier se permettait de tenir la sienne en pareil état, de laisser un incinérateur brûlé menacer de ses ruines les passants, le docteur Boucher ou le chef de quelque autre service lui dresserait procès verbal.

Mais c'est la ville! Complément par la grosse presse, le chef de notre exécutif s'endort. Qu'importe! Qui est-ce qui se plaint?

Il paraît que désormais on se plaint à la Pointe-Saint-Charles. M. l'échevin Trépanier le note, le jour où les quartiers bourgeois, l'exécutif aussi bougera—et s'il ne bouge pas pour autre chose, il bougera au moins pour vider l'hôtel de ville de sa trop durable impotence.

Nous avons le gouvernement que nous méritons et pour en mériter un meilleur nous n'avons qu'à le vouloir.

On objecte déjà aux citoyens de la Pointe-Saint-Charles le manque de fonds. Pourquoi n'en a-t-on pas? Qui a empêché de faire plus tôt un referendum? Et pour quoi compte-t-on les constantes augmentations de revenu?

On vient, comme le signale un échevin, de dépenser \$400,000 pour installer un service avertisseur de la police. On a trouvé de l'argent pour cette belle tourterelle de contrat. Et pourtant voilà une dépense inutile, s'il en fut jamais. Le rapport Coderre a établi l'aboulie du surintendant actuel de la police. A quoi sert le meilleur système avertisseur s'il aboutit à un cadavre? Il ne le ressuscitera pas. Il ne suffit pas d'être averti des crimes, il faut aussi vouloir et savoir arrêter les voleurs.

Le jour où dans tous les quartiers se ligueraient les citoyens, nous aurons le meilleur système avertisseur possible dans la vie municipale. Et cette fois le courant populaire galvanisera les momies qui nous administrent. Elles grouilleront.

Une fois de plus, louons et félicitons les citoyens de la Pointe-Saint-Charles qui ne consentent pas à ce qu'on les empoisonne sans crier. Et souhaitons leur succès. Nous ferons, qu'ils y comptent, tout ce qu'il nous est possible de faire pour les aider, de même que depuis si longtemps nous le faisons pour les gens de l'est et que nous le ferons pour les gens de Cartierville, le jour où ils demanderont que les injonctions de tribunaux et des autorités fédérales d'hygiène soient respectées et que la ville cesse d'empester d'un égoût écœurant une localité aujourd'hui très peuplée.

Louis DUPIRE.

Billet du soir

Pour rire

Bruus s'écriait en mourant "Vertu, tu n'es qu'un mot" et moi je proclame "Travail tu n'es qu'hypocrisie". Le monde, rempli de sottises, déclare depuis quelques décades contre la paresse, cette noble vertu calomniée; il a fait un titre d'insulte, de mépris, d'abjection de cette divine langueur où baigne le corps et l'intelligence. La paresse, c'est l'état parfait de la nature. Lorsque nous songeons à nos premiers parents, il nous semble de voir radieux dans la splendeur de leur beauté, errer nonchalamment dans des jardins merveilleux, insouciant des nécessités de la vie, et Dieu en les créant leur imposa le travail, prouvant ainsi l'état désirable de la paresse. C'est une puissance incomparable, un levier énorme qui meut, commande, détruit et construit tout. C'est la grande force sociale de tous les temps, la cause de tous les conflits de classe, de castes et d'opinions. Les fondateurs d'écoles, les philosophes n'ont fondé leurs systèmes

éclairés de cette noble vertu, et vous travaillez d'autant plus fort que vous êtes mordu plus vivement du désir de ne rien faire. O infâmes hypocrites!

La paresse est le but ultime, matériel de la vie, la raison d'être de nos œuvres périssables, de nos veilles, de nos luttres.

Tantôt pacifique, elle déchaîne aussi les haines dans les chicanes ouvrières. Tantôt elle fait couler des fleuves de sang, et allume des guerres atroces, œuvres de princes qui en font un divertissement, de nations qui veulent obliger les autres à travailler afin qu'elles puissent moins peiner, vivre avec plus de tranquillité.

Les gouvernements ont la paresse pour idéal et pratique. Et les meilleurs gouvernements sont, de l'avis des contribuables qui paient pour le savoir, ceux qui sont les plus paresseux et qui agissent de telle sorte que le peuple puisse goûter la paresse.

O paresse, mille fois calomniée, tu es le but du travail, la source de tout effort, de toute énergie puisque tout effort est mis en jeu pour te goûter et te conquérir. Mais aussi tu es la mère des arts. Ce sont les classes paresseuses, les riches oisifs qui cultivent les arts. Dans quelle société cultivée-on la peinture, la musique? Dans la société des riches qui ne font rien et vivent sans rien faire. La paresse favorise la rêverie, donne de l'essor à l'imagination, la rend plus fluide, ondulante, tandis que le travail la restreint, la rabat, l'étreint, la tue.

Le bonheur sur terre, quel est-il pour l'homme, sinon la paresse? La paresse, c'est le grand mobile humain, loin d'être l'ennemie des intelligences, celle qui ruine les empires. L'Empire romain, dit-on, a succombé à la paresse. Erreur, erreur, l'Empire romain a été pris par les Barbares lous qui enviaient la vie de paresse des Romains.

O paresse, je te salue, je te vénère, sans ta noble aisance, les charmes, la douceur, toi que recherche le travailleur envieux sans espoir de l'atteindre. Puissent les détracteurs ne jamais goûter tes ivresses.

MARCELLUS.

Bloc-notes

Graine de fascisme

La Gazette faisait, hier, une très opportune réserve au sujet de la campagne politique amorcée par le maréchal Haig. Sa Ligue de vétérans devra, parait-il, établir "une coopération plus intime entre les Dominions et la mère patrie et une coopération plus générale et plus étroite entre les Dominions et les colonies". C'est à voir, dit en substance la Gazette. En effet, coopération pour quoi? coopération de quoi? militaire, politique, commerciale? S'il ne s'agit que du sort des infirmes de la guerre, chaque pays britannique doit y pourvoir à sa guise. Si l'on veut enrôler tous les anciens soldats de l'Empire dans une vaste organisation politique, c'est un projet dangereux s'il est réalisable, grotesque s'il n'aboutit à rien. En tout cas, cette entreprise devrait suffire à disqualifier lord Haig comme futur gouverneur du Canada. Nous avons assez de bâtons dans les roues sans nous laisser gratifier d'un embryon de fascisme, avec une contrefaçon d'Hindenburg pour le couvrir.

M. David et M. Meighen

Dans une lettre à la Gazette, le vénérable sénateur David reprend en douceur — cela convient à son âge, à son caractère et à ses fonctions — le thème développé, ici même, samedi: ce n'est pas tant à cause de l'attitude de M. Meighen durant la guerre que la province de Québec n'en veut pas qu'un raisonnement se conduise subéquemment. M. David s'en tient à la question militaire et impériale. Il faut ajouter que M. Meighen et son état-major inspirent la même méfiance sur la plupart des autres problèmes politiques. Sur la question fiscale, par exemple, on veut savoir à qui et à quel profit profitera la "protection" additionnelle que le chef tory réclame à cor et à cri. On veut savoir aussi pourquoi il s'obstine à équivoquer sur la "préférence" britannique, vraie cause du malaise de plusieurs industries, notamment la chaussure et les lainages. Et sur la Loi des banques? ou est-il? que pense-t-il? que veut-il?

Bryan et Wilson

Adversaires et partisans, admirateurs et critiques, tous s'accordent à rendre témoignage à la parfaite sincérité et à l'entière désintéressement du grand orateur américain. C'est un hommage rarement mérité, de nos jours. N'y eût-il que cela, nom et la mémoire de Bryan vaudraient de survivre. Mais il y a plus que cela. Tenu presque toute sa vie à l'écart du gouvernement, Bryan a exercé sur la vie publique de son pays, voire sur les affaires internationales, une action plus profonde que celle de beaucoup d'hommes d'Etat nantis du pouvoir. Il a contribué puissamment à la réaction anti-impérialiste qui s'est manifestée après la guerre contre l'Espagne en 1898.

Si Wilson était resté fidèle à la politique ferme et clairvoyante inaugurée par Bryan au début de la Grande Guerre, l'Angleterre aurait probablement renoncé à son blocus universel et l'Allemagne, à sa campagne sous-marine. En tout cas, les Etats-Unis restant en dehors du conflit, la guerre eût été abrégée d'un an, des millions de vies auraient été épargnées, les iniquités et

les rancunes de la paix seraient moins profondes, le déséquilibre économique, moins accentué; la signature du président Wilson n'aurait pas été déshonorée, d'abord par le cynisme désaveu des conditions de paix offertes aux vaincus, puis par le refus du Congrès de ratifier les obligations souscrites par le Président envers la France et la Belgique; enfin, les Américains ne feraient pas aujourd'hui figure de Shylocks exigeant de leurs ex-associés la livre de chair.

Le remarquable tribut d'hommage que toutes les catégories d'Américains offrent à ce grand méconnu s'inspire, dans une bonne mesure, du regret de n'avoir pas compris la sagesse de ses conseils, à l'heure décisive.

H. B.

NOTES SUR LE DARWINISME ET L'EVOLUTION

(4e article)

Ces animaux intermédiaires, ces chaînons reliant les espèces les unes aux autres, que Darwin ne trouva pas difficile de concevoir. Hooekel, lui, n'a aucun scrupule de les affirmer et de les classer par ordre: il était Allemand et professeur à Jena. Il a publié un arbre généalogique de l'homme où rien ne manque depuis la monnaie primitive jusqu'au premier être humain. Dans la généalogie de l'homme il y a eu 22 stades; nous transcrivons les grands mots, grecs ou latins, inventés par le professeur, et qui intéresseront sans doute le lecteur. 1o La matière enfante la monnaie primitive. 2o La monnaie produit les premiers animaux monocellulaires. 3o Apparaissent les animaux à plusieurs cellules. 4o Les palules ciliées, ou Planéada. 5o Premiers animaux à système digestif intestinal. 6o Vers rampants. 7o Vers mous. 8o Vers Hirsutis. 9o Acanthia. 10o Monothérius. 11o Premiers poissons. 12o Salamandres. 13o Amphibiens à branches. 14o Amphibiens à queue. 15o Amniotes primitifs. 16o Premiers mammifères. 17o Marsupiaux. 18o Des singes. 19o Singes à queue. 20o Singes sans queue. 21o Pithecanthrope (i.e. homme demi-singe, sans le langage articulé). 22o L'homme.

Après un tel étalage de certitudes scientifiques tout le monde devrait être satisfait. Mais, "la première chose que je remarque, dit M. de Quatrefages, c'est qu'on n'a jamais vu, ni vivant, ni à l'état de fossile, une seule créature telle que décrite par Hooekel. Il a inventé de toutes pièces les types intermédiaires". — Les érudits de Darwin, II, 76.

Du Bois Reymond ajoute "que les ancêtres de l'homme, décrits par Hooekel, sont à la science ce que les personnages d'Homère sont à l'histoire". — Et les amis eux-mêmes du professeur d'Jena, que pensent-ils? "I confess this is wholly incredible to me. I fundamentally and entirely disagree with professor Hooekel". — Huxley. — "Il a créé une faune dont personne n'a vu, ni ne pourra voir la trace". — Karl Vogt. "We are asked to believe all these "Maybes" happening on an enormous scale, in order that we may believe the final Darwinian "maybe" as to the origin of species. There is little direct evidence that any of these "Maybes" — actually "have been". — North British Review, July 1867, p. 316.

Un auteur anglais ajoute ce sarcasme indigné: "And yet it is in the name of science that we are presented with this paraded pedantry of necience and we are asked to believe that: "In the dim obscurity of the past, we can see" (Descent of man — Darwin). See what? The unreal entities, the airy nothing things required by that theoretic conception as they "must have existed" — once upon a time." Samuel Wainwright — Scientific Sophisms, p. 221.

Jusqu'ici la science ne se montre pas favorable à la thèse darwinienne et déjà en 1892 un savant allemand, et des plus illustres, Virchow, disait au congrès de Moscou, qu'il présidait: "Dans la question de l'homme nous sommes repoussés sur toute la ligne. Toutes les recherches, entreprises dans le but de retrouver la continuité dans le développement progressif ont été sans résultat: il n'existe pas d'homme-singe".

Darwin confesse avec mélancolie que "la géologie ne peut nous fournir ces étres intermédiaires; c'est peut-être l'objection la plus sérieuse et dérangeante contre la théorie". Et Sir Chs Lyall, son admirateur et son ami lui écrivait: "I think the old creation is almost as much required as ever".

En vain, les darwinistes ont-ils, pour établir leur théorie, fait appel à la Géologie, à la Paléontologie, à l'Embryologie, etc. Ces sciences sont restées sourdes à leur appel, au jugement des savants les plus réputés d'Europe et d'Amérique.

Sir William Turner a raison de se plaindre: "Depuis un quart de siècle, dit-il, on s'efforce de faire ressortir toutes les ressemblances qui existent entre l'homme et les animaux, spécialement les anthropoïdes, en négligeant toutes les différences". — Cité par le marquis de Nadallac: (l'Homme et le Singe).

Huxley nous dit que chaque os du gorille porte une empreinte par laquelle on peut le distinguer, dans la création actuelle, de l'os humain correspondant. Aucun être intermédiaire ne comble l'abîme qui sépare l'homme du troglodyte. Nier cet abîme serait sans blâmer, selon Sir William Turner, est un des caractères les plus importants du règne humain et cette posture, ajoute-t-il, n'est le résultat ni de l'é-

ducation, ni de changements successifs, mais bien une des particularités constitutives de la charpente humaine.

Darwin avait formulé ce principe, accepté de tous ses disciples: "Si l'on considère deux espèces animales qui dérivent d'un progéniteur commun, quelques différents que puissent être les individus arrivés à l'état d'adulte, ils parcourent les premières phases de leur développement d'une manière tout à fait semblable". — Or, dans le cas de l'homme et du singe le développement cérébral est tout à fait dissimilaire; il est même inverse. Ce fait est constaté par l'atologie, physiologiste, professeur d'anatomie comparée, et qui s'est particulièrement occupé du cerveau.

Il en est de même du développement de la tête, en particulier du crâne chez l'homme et le singe. M. Heby, savant suisse, arriva à cette conclusion après une étude approfondie du crâne chez toutes les races humaines, ainsi que chez un grand nombre de singes et de mammifères inférieurs.

Les darwinistes avaient aussi beaucoup espéré trouver dans l'étude de l'embryologie un argument irréfutable, en leur faveur. — Or, Karl Vogt, biologiste distingué, l'une des têtes dirigeantes du mouvement évolutionniste, parle ainsi de l'argument embryologique: "On a admis comme une loi fondamentale en biologie que le développement embryonnaire de l'individu n'était que la reproduction abrégée du développement de la race. Cette loi, que j'ai cru longtemps fondée sur les faits, est absolument et radicalement fautive. Une étude approfondie de l'embryologie nous a prouvé que les conditions qui lui sont propres et très différentes des conditions nécessaires à la vie des adultes". Cité par M. de Quatrefages: Les Emutes de Darwin, p. 13, VII. — "Celui qui s'en rapporterait aux descriptions du professeur Hooekel aurait une idée entièrement erronée sur l'embryologie humaine", dit le professeur Milnes Marshall dans un compte-rendu du livre de Hooekel, Anthropogénie. Il ajoute: "Je regrette profondément que l'on permette d'imprimer un livre de 900 pages, sous un semblable titre, dans lequel on donne une description de l'embryon humain si imparfaite et si erronée". Nature, London, March 24, 1892.

Alors, pour trouver ces intermédiaires, si nécessaires à la théorie, les évolutionnistes se sont adressés à la Paléontologie, c'est-à-dire, à la science des vivants disparus, aux fossiles renfermés dans les couches du sol, depuis les terrains primaires jusqu'aux terrains quaternaires.

L. PERRIN, p.s.s.

(A suivre.)

Lettre d'Ottawa

C'est la folie impérialiste

Toujours désormais dans la politique canadienne on se heurte à une "impasse" et au fond l'impasse est toujours la même.

Ottawa, le 29.— Il y a un mot que les Canadiens apprennent à connaître mieux qu'un autre, et c'est le mot "impasse". A entendre peroror continuellement notre députation, à lire les articles politiques des journaux, à compiler harangues et programmes électoraux, on en vient toujours à la même conclusion. Le pays est dans une impasse lorsqu'il s'agit de ses finances, il est dans une impasse lorsqu'il s'agit de nos chemins de fer, il est dans une impasse lorsqu'il s'agit de notre immigration ou de notre émigration, lorsqu'il s'agit du tarif, de la protection, de la prospérité de l'Ouest et des Provinces Maritimes, de nos ressources naturelles et de presque toutes autres questions. Jamais en un si grand nombre de problèmes restent sans solution pratique, efficace et heureuse.

Nos finances tout d'abord. Il est très difficile de s'y comprendre. Mais, en résumé, le déficit fut de 17 millions pour la dernière année fiscale. Il n'y a pas eu de dégrèvement des impôts. La dette ordinaire a baissé un peu, mais en tenant compte de nos obligations ferroviaires elle est immense pour nos jeunes années. A côté de nous, les Etats-Unis diminuent leurs dépenses et réduisent leurs taxes. Nous n'avons rien de semblable à espérer, car le prochain budget ne laisse pas plus d'espérances que les budgets précédents. Et nos taxes nuisent au monde des affaires, elles nuisent à tous les citoyens ordinaires, elles nuisent à tout le monde. Et personne ne sait quoi faire. Le gouvernement paraît incapable de diminuer radicalement les dépenses et les deux options, en protestant contre quelques dépenses, ne s'y opposent pas énergiquement et en demandant quelques autres, souvent plus considérables, avec énergie et vigueur. Alors, nous restons dans la mare aux dettes, comme de bonnes grenouilles bien acclimatées. D'ailleurs, acclimatés ou non, nous restons quand même dans la mare aux dettes, et tous nos représentants, de quelque parti qu'ils soient, gémissent bien un peu de temps en temps, mais ne perdent jamais l'occasion de plaider pour une dépense nouvelle et ainsi pour une augmentation de notre dette. Il faut bien le dire, aucun parlement ne s'est montré aussi insouciant de l'étendue et de la magnitude de notre dette nationale que le parlement d'aujourd'hui, et aucun n'a manifesté autant de parcage dans le travail de référence de nos finances. C'est un point

Les soldats de Naulin craignent plus le siroco que les balles riffaines

Le vent brûlant qui souffle actuellement sur l'Afrique paralyse les opérations françaises, au Maroc — Abd-el-Krim prépare son offensive d'Ouezzan — Pétain retourne en France.

Baldwin cherche à accorder mineurs et patrons

Tétouan, 30. (S.P.A.) — Le maréchal Pétain est parti pour la France. On interprète son retour à Paris comme une indication que la France et l'Espagne sont arrivées à une entente au sujet de la coopération contre les Riffains.

Les engagements sur le front français n'ont pas été considérables, mais on rapporte que les indigènes continuent leur concentration dans la région d'Ouezzan.

FRANCAIS ET RIFFAINS SE PREPARENT

Fez, 30. (S.P.A.) — D'après les derniers renseignements, Abd-el-Krim se prépare à jouer sa dernière carte sous forme d'une grande offensive vers Ouezzan, à 60 milles au nord de Fez, son premier objectif. Mais le commandement français fait tout ce qui est nécessaire pour faire face à cette offensive: il envoie des renforts sur les points les plus importants, place de l'artillerie lourde autour d'Ouezzan, construit des défenses et place au centre des escadrons de chars d'assaut et de chars blindés de manière à les diriger sur tous les points du front menacé. En résumé, tout est prêt pour briser l'effort des Riffains. Mais les plans pour les vaincre définitivement ne peuvent être appliqués maintenant à cause du climat. Le brûlant siroco rend la situation intenable aux Européens et plus de soldats sont ramenés à l'arrière du front à cause de la chaleur qu'à cause des balles de l'ennemi.

L'artillerie et les avions ont empêché l'ennemi de capturer le poste de Bon Alssa, mais la situation en cet endroit est difficile à cause de la fatigue de la garnison et de l'insuffisance de la provision d'eau.

L'IMPASSE MINIERE EN ANGLETERRE

Londres, 30. (S.P.A.) — Malgré l'insuccès des efforts de M. Baldwin, hier, pour obtenir que mineurs et propriétaires de mines s'entendent pour régler leur différend, on ne tient généralement pas comme certaine la déclaration du secrétaire des mineurs, A. J. Cook, disant qu'il n'y a plus d'espoir.

Quoiqu'il ne reste que deux jours pour éviter une cessation du travail dans les mines, on ne considère pas que la situation soit sans espoir.

Le premier ministre Baldwin,

établi qu'on n'a tenté aucun effort sérieux, ce qu'on appelle sérieux et suivi, pour la diminuer et équilibrer solidement notre budget avec un surplus chaque année. Car il nous faut un petit surplus régulier pour obtenir prochainement un dégrèvement des impôts.

Alors, nous sommes dans la détresse et nous y restons. Nos parlementaires n'ont pas d'objection et le public ne paraît pas avoir d'objections très sérieuses lui non plus.

Après l'impasse de la dette, l'impasse de nos chemins de fer. Le C. N. R. est vorace et mange à lui tout seul cent millions par année. Cette faim dure depuis six ans déjà. Elle ne fait pas montre de s'apaiser. Que faire de ce réseau national? Amalgamation, coopération, monopole, voilà les mots qu'on entend le plus souvent. La coopération ne donnera pas de résultats extraordinaires et tangibles. L'amalgamation est dangereuse et le monopole effraie tout le monde. Et le public qui a peur de Charybde et de Scylla ne s'aventure pas à franchir le détroit et reste à l'entrée à contempler les remous tourbillonnants. Le gouvernement suit cet exemple, et le C. N. R., le gros éléphant blanc, avale, avec un appétit terrible les billets de banque après les billets de banque. On se demande quoi faire. Les illustres parlementaires jurent, les rusés sénateurs tiennent des enquêtes, les journaux crient qu'il faut une solution, qu'il faut une solution, mais rien, absolument rien ne se fait. Est-ce qu'une solution n'est pas possible, est-ce qu'on ne peut trouver l'homme qui trouverait la solution? Mystère pour le commun des mortels qui paie et paiera encore.

L'IMMIGRATION ET L'EMIGRATION

Puis vient l'immigration et l'émigration. Notre population n'augmente pas comme elle devrait augmenter. Les nôtres partent, peu de gens arrivent. C'est assez souvent un déficit. Nous avons pourtant des terres incultes à faire cultiver, des richesses à faire jaillir du sol, de la mer ou des forêts. Nous avons le devoir de retenir les nôtres. Mais avec une patrie comme la nôtre, ils s'en vont et les étrangers refusent de venir. Les plans tombent à terre les uns après les autres et n'ajoutent qu'une faille de plus aux failles anciennes. Nous n'avons ni une bonne organisation pour établir solidement quelques immigrants sur les terres, ni une organisation pour en rece-

voir à consacrer quatorze heures, hier, en conversations avec les représentants des mineurs et des employeurs, a repris de nouveaux conférences ce matin et continuera jusqu'à ce que ses tentatives assurent de l'utilité de ses efforts.

Au cours des négociations, hier, les représentants des propriétaires de mines ont déclaré accepter le principe d'un salaire minimum tel qu'approuvé par le comité d'enquête sur la situation de l'industrie houillère, mais ils ont laissé entendre clairement que ce minimum devra être très bas parce que les exploiters de mines perdent plus d'argent chaque mois. Ils ont aussi proposé d'annuler la loi de sept heures de travail par jour et ils ont expliqué qu'ils seront alors en mesure d'offrir de meilleures conditions au sujet des salaires. Mais les représentants des mineurs ont répondu qu'ils sont aussi opposés à une augmentation des heures de travail qu'à une diminution des salaires.

LES CHEMINOTS SE PREPARENT

En attendant, les cheminots, qui se sont engagés à supporter les mineurs au cas où ceux-ci déclarent la grève, se préparent à rendre leurs promesses effectives. On craint qu'il ne résulte de la situation actuelle des effets sérieux sur les différents services publics et particulièrement sur les transports.

L'OPINION D'UN DIPLOMATE POLONAIS

Williamstown, 30. (S.P.A.) — Parlant à l'Institut de Politics, hier soir, le comte Alexander Skrzynski, ministre des affaires étrangères de Pologne, a déclaré que toute limitation des armements en Pologne doit être précédée de l'assurance de sa sécurité. Il a dit que le pacte de sécurité qui est le sujet de négociations entre la France et l'Allemagne doit tenir compte de la frontière germano-polonaise.

"Il ne peut être question d'une guerre victorieuse en Europe, a-t-il assuré; un autre conflit détruirait la civilisation. Mais nous devons graduellement tendre vers la sécurité puis ensuite vers le désarmement".

Il dit que le pacte de sécurité entre la France et l'Allemagne doit suivre et non pas précéder l'entrée de l'Allemagne et des autres pays dans la S. D. N. Il est évident, a-t-il ajouté, que le gouvernement soviétique n'est pas favorable à l'entrée de la Russie dans la S. D. N.

voir en masse, ni une politique modérée, bonne et juste, ni une politique extrémiste et radicale. Rien. Comme toujours les opinions ne manquent pas. Quelques-uns en sont si riches qu'ils peuvent en offrir plusieurs à la fois. Mais opinions ou non, l'immigration ne marche pas et l'émigration marche.

Puis le régionalisme politique grandit. L'Ouest a donné le mauvais exemple. Il a formé un parti pour lui tout seul. Et maintenant, les Provinces Maritimes commencent à trouver que c'est un exemple admirable. On a déjà vu de vieux partisans jeter du lest et adopter des opinions qui cadrent mal avec le programme du parti. C'est un signe. Lorsque les politiciens sentent leurs électeurs leur échapper, ils adoptent les opinions qui plaisent à leurs électeurs afin de les retenir. Ils sont comme les cavaliers peuleux qui tentent de se maintenir en selle malgré les ruades et laissent à leur monture le temps de le couplutôt que de tenter de les diriger vers les endroits qu'il faudrait.

Nous en sommes donc là. L'Ouest rétif, des Provinces Maritimes qui ruent dans le brancard, de la division, des unités disparates qu'on tente d'unir sans succès. Il faudrait leur donner la prospérité. On étudie des traités, des mesures économiques, on réunit des conférences ou l'on parle. Mais au fond, c'est encore l'impasse inévitable et sûre, l'ornière où l'on s'enlise de manière à n'en pouvoir plus sortir.

L'IMPASSE TARIFAIRE

Impasse aussi en matière de tarif. Les provinces du centre ont besoin, c'est certain, l'Ouest et les Provinces Maritimes seraient plus heureuses sans tarif. C'est une constatation. Tout le monde la fait. Comment satisfaire ces besoins contradictoires? Comment faire couler dans la même direction ces chutes qui coulent dans des directions opposées?

On pourrait encore continuer. C'est suffisant. Nous sommes enfermés dans la forteresse de l'adversité et chaque fois que nous prenons une voie souveraine pour nous échapper, nous tombons dans un cul-de-sac qui ne nous mène nulle part.

Mais n'oublions pas la cause première de tout cela: notre dette de guerre. Sans cette dette, nous pourrions nous échapper rapidement vers des destinées meilleures. Mais cinq années de folles impérialismes nous ont perdus.

Léo-Paul DESROSIERS.

Le ministre du commerce et sir Henry Drayton en assemblée contradictoire

M. Low prétend que l'administration King a ramené l'âge d'or — Le gouvernement actuel n'a jamais balancé son budget, dit sir Henry — Le chômage.

Ottawa, 30. (S.P.C.) — Le ministre du commerce, M. A. Low, et l'ancien ministre des finances dans le cabinet Meighen, sir Henry Drayton, se sont rencontrés en assemblée contradictoire au cours d'un pique-nique à Douglas, Ont.

M. Low a déclaré que lorsque le gouvernement actuel a pris l'administration, les revenus du pays diminuaient, le chômage était considérable, les dépenses augmentaient ainsi que la dette. Le dollar canadien ne valait que 85 sous sur le marché de New-York et les bons de la Victoire ne trouvaient preneur qu'à 90. Depuis seulement quatre années que le gouvernement King est au pouvoir, le budget est balancé. Pourtant, on a conservé la même méthode de comptabilité que sous l'administration conservatrice. Le dollar canadien est maintenant au pair et les bons de la Victoire sont cotés à 104. Pendant la dernière année fiscale, 43,000 Canadiens sont revenus au pays. En 1921, la balance du commerce était à notre détriment tandis qu'en mars dernier nous avions une balance favorable de 284 millions de dollars. Le ministre a déclaré que le gouvernement obtiendra une majorité sur tous les autres partis réunis, que l'élection ait lieu dans trois mois ou dans dix-huit.

Sir Henry Drayton a déclaré que M. King est aussi farceur que son ami Tom Low. Les Canadiens ne sont pas satisfaits de la situation actuelle. En discutant l'exode des nôtres vers les Etats-Unis, M. Low n'a pas mentionné le fait que des dizaines de mille de nôtres sont partis vers les Etats-Unis et ne sont pas revenus. L'ancien ministre dit que le ministre actuel n'a jamais balancé le budget et qu'il ne le fera pas, quoiqu'il présente les faits sous un faux jour. Par sa méthode de comptabilité, le gouvernement tente de démontrer qu'il a amélioré la situation financière du pays quand, en réalité, il a ajouté 118 millions à la dette nationale. M. Drayton dit que plusieurs industries ont dû fermer leurs portes, d'où augmentation du chômage.

Les autres orateurs ont été Dr. MacKay, député, Alex. Stewart, député au provincial, L. E. Pedlow, ancien député, et le Dr. Maloney.

L'OUEST DEMANDE DE PLUS NOMBREUX REPRESENTANTS

Les libéraux du Manitoba veulent plus de députés et de commissaires des chemins de fer.

Winnipeg, 30. (S.P.C.) — Au cours d'une réunion des libéraux du Manitoba, hier, on a adopté des résolutions demandant une plus grande représentation des provinces de l'Ouest à la Chambre des communes et à la Commission des chemins de fer. On a déclaré que les provinces des prairies ne peuvent accepter les décisions d'une commission dans laquelle un seul représentant de l'Ouest siège contre cinq de l'Est. Tout en demandant l'union des progressistes et des libéraux pour obtenir une forte représentation libérale aux Communes après les prochaines élections, on s'est engagé à promouvoir toujours les intérêts de l'Ouest.

M. Fred-C. Hamilton a été élu

président de l'Association libérale de la province.

D'autres résolutions adoptées demandent une plus grande préférence britannique, l'augmentation des avantages de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, la construction définitive du chemin de fer de la baie d'Hudson et une plus grande réduction du tarif sur les instruments de production.

M. E. J. McMurray, député de Winnipeg-Nord, a déclaré que le Canada perd 60,000 citoyens par année. On a adopté une résolution demandant la création d'un ministère séparé de l'immigration et une politique d'immigration plus vigoureuse, particulièrement pour ce qui est des agriculteurs expérimentés.

M. Fred-C. Hamilton a été élu

président de l'Association libérale de la province.

D'autres résolutions adoptées demandent une plus grande préférence britannique, l'augmentation des avantages de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, la construction définitive du chemin de fer de la baie d'Hudson et une plus grande réduction du tarif sur les instruments de production.

M. E. J. McMurray, député de Winnipeg-Nord, a déclaré que le Canada perd 60,000 citoyens par année. On a adopté une résolution demandant la création d'un ministère séparé de l'immigration et une politique d'immigration plus vigoureuse, particulièrement pour ce qui est des agriculteurs expérimentés.

M. Fred-C. Hamilton a été élu

président de l'Association libérale de la province.

D'autres résolutions adoptées demandent une plus grande préférence britannique, l'augmentation des avantages de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, la construction définitive du chemin de fer de la baie d'Hudson et une plus grande réduction du tarif sur les instruments de production.

M. E. J. McMurray, député de Winnipeg-Nord, a déclaré que le Canada perd 60,000 citoyens par année. On a adopté une résolution demandant la création d'un ministère séparé de l'immigration et une politique d'immigration plus vigoureuse, particulièrement pour ce qui est des agriculteurs expérimentés.

M. Fred-C. Hamilton a été élu

président de l'Association libérale de la province.

D'autres résolutions adoptées demandent une plus grande préférence britannique, l'augmentation des avantages de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, la construction définitive du chemin de fer de la baie d'Hudson et une plus grande réduction du tarif sur les instruments de production.

M. E. J. McMurray, député de Winnipeg-Nord, a déclaré que le Canada perd 60,000 citoyens par année. On a adopté une résolution demandant la création d'un ministère séparé de l'immigration et une politique d'immigration plus vigoureuse, particulièrement pour ce qui est des agriculteurs expérimentés.

M. Fred-C. Hamilton a été élu

président de l'Association libérale de la province.

D'autres résolutions adoptées demandent une plus grande préférence britannique, l'augmentation des avantages de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, la construction définitive du chemin de fer de la baie d'Hudson et une plus grande réduction du tarif sur les instruments de production.

M. E. J. McMurray, député de Winnipeg-Nord, a déclaré que le Canada perd 60,000 citoyens par année. On a adopté une résolution demandant la création d'un ministère séparé de l'immigration et une politique d'immigration plus vigoureuse, particulièrement pour ce qui est des agriculteurs expérimentés.

M. Fred-C. Hamilton a été élu

président de l'Association libérale de la province.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Le Syndicat catholique national des travailleurs en chaussures a procédé à l'élection de ses délégués au 5ème congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada qui aura lieu, le 19 septembre prochain aux Trois-Rivières. M. E. Chalifoux, président-général et J. Gobeil, président du local No. 3 des cordonniers-treppers, ont été élus délégués officiels. Ce sera la première fois que le Syndicat des cordonniers envoie des délégués au congrès de la C. T. C. C.

— Le local No. 5 des tailleurs de cuir s'assemble demain soir, à la salle No. 3 des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. L'ordre du jour comporte le rapport très intéressant de M. G. Laurier, agent d'affaires, les rapports des délégués au Conseil Central et à l'exécutif général. Les vérificateurs donneront un rapport complet des résultats financiers du pique-nique annuel du Syndicat. On procédera à l'initiation de plusieurs nouveaux membres.

— Demain soir, également, aura lieu à l'édifice des syndicats la réunion du local No. 2 pour les cordonniers-machinistes. M. Belle-mare, président, fait un appel spécial aux membres et les invite à assister en raison des questions importantes inscrites au feuillet de l'assemblée. Plusieurs rapports seront soumis. Il y aura initiation de plusieurs nouveaux membres. Tous les syndiqués qui n'ont pas rempli leur carte d'assurance collective sont priés d'assister à l'assemblée pour la faire. Rapport financier du pique-nique du 12 juillet. On relève plus de 400 souscriptions à l'occasion de cette fête champêtre du Syndicat.

CONDOLEANCES

Le Conseil syndical catholique national des métiers de l'imprimerie a voté à sa dernière réunion une motion de sympathie à l'endroit de M. J. Comeau, agent d'affaires du dit Conseil, qui vient d'être affligé de la perte de sa belle-mère. Le Conseil s'est ajourné en signe de deuil. Copie de la résolution sera envoyée à la famille.

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le syndicat catholique national des journalistes, récemment affilié à la Fédération catholique des métiers du bâtiment et à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a délégué à son assemblée régulière du 26 juillet, M. P. Monahan pour le représenter au congrès de ces deux importantes organisations.

Le syndicat des journalistes compte un grand nombre de membres et se maintient très solide. M. J.-B. Delisle, nouvel agent d'affaires, était présent à la dernière assemblée. Il a salué les membres et dressé de concert avec eux un plan de propagande qui réussira très bien. Le Syndicat a aussi nommé M. O. Constantineau, comme son représentant dans le comité de la Fête du Travail. Le Syndicat des journalistes s'assemble régulièrement les 2ème et 4ème dimanches de chaque mois.

Le téléphone automatique à Québec

Québec, 30. (D.N.C.) — Le service du téléphone automatique sera en usage à Québec dans les premiers jours de l'automne. Actuellement des ouvriers experts travaillent à l'installation des fils nécessaires au nouvel édifice que la Cie Bell a fait construire sur la rue St-Réal.

Le changement entre le système actuel et le système automatique se fera graduellement de sorte que les opératrices du téléphone resteront en fonction.

A la recherche du zinc

Toronto 30. (S.P.C.) — On annonce qu'une importante compagnie américaine se prépare à faire des recherches pour constater s'il existe des dépôts de zinc exploitables dans le Nord-Ontario. On rapporte qu'un groupe d'explorateurs qui faisaient des sondages pour trouver des traces de charbon dans la région de Sudbury, ont trouvé du zinc. C'est pourquoi cette compagnie a décidé de faire des recherches pour se rendre compte si ces dépôts peuvent être exploités avec profit.

Pharmacie Laurence

Coin Saint-Denis et Ontario, Montréal.
Téléphone : Est 1507-4447
Drogues et produits chimiques supérieurs
Tous les remèdes nouveaux.
Ampoules et ovules à tous médicaments sur demande, sérum, vaccins, oxygène pur, articles de pansements.
Stérilisation à l'autoclave.
Nous délivrons dans toutes les parties de la ville.

Loin du pays.. Loin des vôtres..

C'EST UNE PROTECTION ET UNE SATISFACTION QUE VOUS VOUS DEVEZ. C'EST POURQUOI DOUBLEMENT DE VOTRE VOYAGE QUE VOUS PLACER SOUS L'EGIDE DE L'AGENCE DE VOYAGES

— La plus puissante au monde : plus de 150 succursales ;
— La plus ancienne de fondation (1841), comptant près d'un siècle d'existence, par conséquent la plus expérimentée, la plus solidement établie de toutes ;
— Ses billets et ses coupons sont acceptés avec empressement partout.

THOS. COOK & FILS 526, Ste-Catherine ouest, Montréal

Créateurs du Tourisme Mondial et des Voyages d'Excursions dans toutes les parties de l'Univers.
Agence de Voyages officiellement reconnue par des brefs de Lettres Saintes des Papes Benoît XV et Pie XI.

Le concours est complet.

Il se termine le 31 Juillet

Hâtez-vous !

Offre Spéciale

Afin de permettre à nos jeunes lecteurs de prendre part à notre concours tout en tenant compte de la modestie de leur bourse, nous leur faisons l'offre spéciale suivante :

A tous ceux qui obtiendront un nouvel abonnement de \$1.50 au DEVOIR, nous accorderons le droit d'inscription au concours. Deux abonnements de \$1.50 donneront droit à deux inscriptions; trois abonnements, à trois inscriptions et ainsi de suite. N'oubliez pas que plus nombreuses seront vos réponses au concours, plus grande sera votre chance de succès.

Les prix à gagner

Classe A — \$210.50 — 10 prix

Prix attribuables à ceux qui auront déchiffré UN tableau.

1er prix, offert par Versailles, Vidraicre & Boulais, une obligation de la Cie de Ciment Nationale, valeur \$100.00

2e prix, offert par l'Institut Larocque, un cours de 3 mois, valeur \$45.00

3e prix, offert par Edmond Archambault, un violon, valeur \$15.00

4e prix, offert par la Canada Steamship Line, réduction sur un billet Montréal-Chicoutimi et retour, valeur \$15.00

5ème prix, comme ci-dessus \$15.00

6ème prix, offert par Ed. Michaud, un chapeau, valeur \$5.00

7ème prix, offert par L. Chaput & Fils, des produits Primus, valeur \$5.00

8ème prix, offert par S.-L. Constant, des produits de la maison, valeur \$5.00

9ème prix, offert par J.-E. Jutras, une bouteille de "Parfait Bonheur", valeur \$3.50

10ème prix, offert par N.-E. Brais, un disque Pathé, valeur \$2.00

Classe B — \$270.75 — 15 prix

Prix attribuables à ceux qui auront déchiffré deux tableaux.

1er prix, offert par le Crédit Canadien, une obligation, valeur \$100.00

2ème prix, offert par la Montreal Light, Heat & Power, un poêle à gaz, valeur \$45.00

3ème prix, offert par J.-A. Ltee, une carpe en linoléum, valeur \$18.00

4ème prix, offert par R. de Meslé, examen de la vue et lunettes, valeur \$18.00

5ème prix, offert par la Canada Steamship Lines, réduction sur un voyage Montréal-Chicoutimi et retour, valeur \$15.00

6ème prix, comme ci-dessus \$15.00

7ème prix, comme ci-dessus \$15.00

8ème prix, offert par C. Deom, une collection de classiques (6 vol.), valeur \$9.00

9ème prix, offert par la Slater Shoe, une paire de chaussures, valeur \$8.00

10ème prix, offert par Granger Frères, des livres de la maison, valeur \$5.00

11ème prix, offert par L. Chaput & Fils, des produits Primus, valeur \$5.00

12ème prix, offert par S.-L. Constant, des produits de la maison, valeur \$5.00

13ème prix, offert par A. Aubry & Cie, des produits de la maison, valeur \$5.00

14ème prix, offert par C.-J. Grenier, une paire de gants, valeur \$4.00

15ème prix, offert par Forest Frères, 2 1/2 livres de tabac, valeur \$3.25

Classe C — \$342.30 — 19 prix

Prix attribuables à ceux qui auront déchiffré trois tableaux.

1er prix, offert par la Corporation des Obligations municipales, une obligation, val. \$100.00

2ème prix, offert par le Dr Chouinard, un dentier complet, valeur \$50.00

3ème prix, offert par Scott & Bousquet, une corbeille plaquée argent, valeur \$35.00

4ème prix, offert par J.-A. Lamy, Ltee, une carpe en linoléum, valeur \$18.00

5ème prix, offert par la Canada Steamship Lines, réduction sur un billet Montréal-Chicoutimi, aller et retour, valeur \$15.00

6ème prix, comme ci-dessus \$15.00

7ème prix, offert par J.-A. Goyer, des produits Géraud (parfum), valeur \$10.00

8ème prix, offert par Stewart & Dussault, une paire de chaussures, valeur \$8.00

9ème prix, offert par Forest Frères, une pipe, valeur \$7.00

10ème prix, offert par I. Caron & Cie, bons de pains, valeur \$5.00

11ème prix, offert par Casgrain & Charbonneau, une bouteille de parfum, valeur \$5.00

12ème prix, offert par J.-J. Joubert, bons de lait, valeur \$4.80

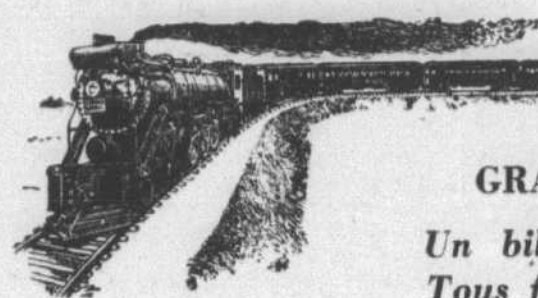
13ème prix, offert par Forest Frères, 2 1/2 livres de tabac, valeur \$3.25

14ème prix, comme ci-dessus \$3.25

15ème prix, offert par Salada Tea, 5 livres de thé, valeur \$3.00

PRES DE 1500.00 EN PRIX

Concours des bonnes marques et des bonnes maisons



GRAND PRIX OFFERT PAR LE DEVOIR

Un billet pour voyage en Ontario — \$150.00
Tous frais compris, valeur

En quoi consiste le concours

Nous avons publié quatre tableaux (les 9, 16, 23 et 30 mai) de marques de commerce et de noms de maisons d'affaires sous une forme modifiée ou mutilée. Il s'agit d'identifier ces marques et ces noms et d'en dresser la liste la plus complète possible. Ceux qui réussiront le mieux recevront les prix.

Il faut dans le cas des marques donner le nom, reconstitué avec le nom exact de la maison à laquelle il appartient. Exemple : Primus — L. Chaput & Fils, Limitée. Dans le cas où il s'agit simplement du nom d'une maison, il suffira de donner ce nom dans sa forme exacte. Exemple : Dupuis Frères, Limitée.

Il est très important de donner le nom des marques et des maisons très exactement.

Ceux qui ne possèdent pas les tableaux peuvent se les procurer au DEVOIR.

LES CONDITIONS

(A LIRE ATTENTIVEMENT)

1° Ont droit de prendre part au concours : tous ceux qui paient un abonnement au DEVOIR d'au moins \$1.50 (75 sous par mois à Montréal, 50 sous par mois partout au Canada et 80 sous par mois aux Etats-Unis).

2° Chaque versement de \$1.50 donne droit à une réponse au concours. Ainsi un abonnement de \$3.00 donne droit à deux réponses, \$6.00 à quatre réponses et ainsi de suite. Les concurrents trouveront utile d'adresser plusieurs réponses car, dans le cas d'ex-aequo, il sera procédé à un tirage et plus nombreuses seront les chances de succès.

3° Les abonnés réguliers (tous en-dehors de Montréal) pourront prendre part au concours en joignant simplement leur bande d'adresse à leurs réponses. Les abonnés de trois mois auront droit à une réponse, ceux de six mois à deux réponses, ceux de douze mois à quatre réponses.

Les abonnés en règle ont droit à une réponse pour chaque montant de \$1.50 qui reste au crédit de leur abonnement à compter du 9 mai, date de l'ouverture du concours.

4° Les lecteurs de la ville et de la banlieue, pour prendre part au concours, devront se procurer des carnets de coupons d'abonnement (en vente au DEVOIR et chez nos dépositaires) qui leur serviront à obtenir le DEVOIR chaque soir chez leur dépositaire et chez les petits vendeurs des rues. Chaque carnet de \$1.50 (abonnement de deux mois) porte un coupon donnant droit à une réponse au concours. Ce coupon devra être inclus avec la réponse. Pour ces lecteurs, comme pour les abonnés réguliers, chaque montant de \$1.50 donne droit à une réponse.

5° Afin que tout le monde puisse participer au concours, les prix seront divisés en quatre classes :

Classe D — Réponses aux quatre tableaux, soit quatre réponses.

Classe C — Réponses à trois tableaux, soit trois réponses.

Classe B — Réponses à deux tableaux, soit deux réponses.

Classe A — Réponse à un tableau, soit une réponse.

Ce qui veut dire que ceux qui auront pris un abonnement de \$1.50 pourront répondre à un tableau et gagner des prix affectés à leur catégorie respective; ceux qui auront souscrit un abonnement de \$3 pourront répondre à deux tableaux et ainsi de suite.

Il va de soi que plus les réponses seront nombreuses, plus grandes seront les chances de succès.

ATTRIBUTIONS DES PRIX

1° Les prix seront décernés à ceux qui auront identifié toutes ou le plus grand nombre de marques de commerce ou de noms de maisons. A la réponse la plus complète sera attribué le premier prix et ainsi de suite.

2° Dans le cas d'ex-aequo, il sera procédé à un tirage et les prix seront attribués dans l'ordre du tirage.

3° Nul concurrent ne pourra gagner plus d'un prix.

4° La décision des juges sera finale.

5° Les employés du DEVOIR et leurs familles ne participent pas au concours.

6° Le concours se terminera le 31 juillet. Toutes les réponses déposées au DEVOIR devront être remises avant 6 heures du soir le 31 juillet : les réponses par la poste ne devront pas porter une date d'oblitération postérieure au 31 juillet.

Le bulletin qui suit doit être envoyé au DEVOIR sans retard

Bulletin d'Inscription au Concours des Bonnes Marques

Date

Concours le DEVOIR, Boîte 4020, Montréal.

Veillez m'inscrire à votre concours des Marques de Commerce. Incluez vous trouverez \$..... en paiement de

mois d'abonnement au DEVOIR qui me donnent droit à réponses au concours.

Nom

Profession

Adresse

Ville

Pour s'inscrire, il faut payer un abonnement d'au moins \$1.50 (Montréal et banlieue, 75 sous par mois; Canada, 50 sous par mois; Etats-Unis, 80 sous par mois). Les abonnés en dehors de Montréal recevront le DEVOIR par la poste. Ceux de Montréal et de la banlieue seront pourvus de coupons qui leur permettront de prendre le DEVOIR chez leur dépositaire.

Les abonnés en règle n'ont qu'à joindre leur bande d'adresse à ce bulletin pour s'inscrire au concours.

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNERAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires

EST 1235

242, RUE SAINT-CATHERINE EST



C'EST UNE PROTECTION ET UNE SATISFACTION QUE VOUS VOUS DEVEZ. C'EST POURQUOI DOUBLEMENT DE VOTRE VOYAGE QUE VOUS PLACER SOUS L'EGIDE DE L'AGENCE DE VOYAGES

— La plus puissante au monde : plus de 150 succursales ;
— La plus ancienne de fondation (1841), comptant près d'un siècle d'existence, par conséquent la plus expérimentée, la plus solidement établie de toutes ;
— Ses billets et ses coupons sont acceptés avec empressement partout.

THOS. COOK & FILS 526, Ste-Catherine ouest, Montréal

Créateurs du Tourisme Mondial et des Voyages d'Excursions dans toutes les parties de l'Univers.
Agence de Voyages officiellement reconnue par des brefs de Lettres Saintes des Papes Benoît XV et Pie XI.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 71.
Même date l'an dernier, 64.
Minimum aujourd'hui, 52.
Même date l'an dernier, 70.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.57, 11 heures a.m. 29.57.
MIDI: 29.56.

Le cabinet fédéral ne se réunira pas avant le 17 août

Tous les ministres ont regagné leurs villégiatures — M. Jean Déry accompagnera M. le sénateur Dandurand en Europe centrale et assistera à la conférence de Genève.

OTTAWA, 30 (D. N. C.). — Le cabinet ne se réunira pas avant le 17 août prochain. Les ministres ont presque tous quitté la capitale pour continuer leurs vacances. Le premier ministre est retourné à Kingsmere, M. Lapointe à la Rivière-du-Loup, M. Bédard dans la Beauce, etc. On conclut que le cabinet attendra les élections du Nouveau-Brunswick avant de prendre une décision sur les élections générales et que si l'appel au peuple a lieu cette année, ce ne sera pas avant la fin d'octobre. Les maires de villes de l'Ouest réunis en conférence à Edmonton ont envoyé une résolution au gouvernement fédéral pour lui demander d'aider à la fabrication sur place de nos ressources naturelles. Ils protestent contre l'exploitation à l'état brut et contre l'importation des mêmes produits à l'état manufacturé.

M. le sénateur Dandurand s'embarquera le 5 août pour l'Europe, en compagnie de M. Jean Déry, conseiller juridique du ministère des affaires extérieures. Les deux voyageurs visiteront l'Europe centrale afin d'étudier les conditions politiques et économiques et se rendront à Genève pour la conférence internationale qui commencera le 1er septembre.

LE PROCHAIN SYSTEME DES CONCESSIONS FORESTIERES

Le gouvernement louerait les forêts pour cinq ans et en surveillerait l'exploitation — La vente d'hier.

QUEBEC, 30 (D. N. C.). — Les conditions émises pour la vente de concessions forestières, hier, laissent prévoir que le département des terres et forêts se prépare à mettre en application la loi des forêts domaniales passée à la dernière session. En vertu de cette nouvelle loi le gouvernement surveillera lui-même l'exploitation de forêts. Or dans les conditions imposées hier, la coupe annuelle ne peut dépasser 80 p. c. de la croissance annuelle.

On nous dit que la vente d'hier est la dernière du genre. A l'avenir, le département louerait les forêts pour cinq ans et en surveillerait lui-même l'exploitation. L'application de la loi des forêts domaniales ne priverait pas les industries de la pulpe et du papier dont elles ont besoin mais le nouveau système aura pour effet de réglementer l'exploitation de la forêt.

On parle de la démission du chef de police Bélanger

On chuchote dans les couloirs de l'hôtel de ville la démission imminente du chef de police Pierre Bélanger; même son remplaçant serait choisi dans la personne d'un ancien officier supérieur du service, qui a démissionné il y a sept ou huit ans.

Les membres du comité exécutif n'ont pas nié la rumeur. M. Desroches a paru surpris de la chose et nous a dit: "Est-ce que vous trouvez que cela ne va pas bien dans la police? Quant à moi, cela va à mon goût, dans le moment!"

Le chambardement serait complet, dit-on; même le chef des détectives sera nommé, et tous les principaux officiers seront remaniés, et cela avant le mois de septembre.

Des avis aux propriétaires

Le bureau des évaluateurs municipaux envoie, en ce moment, des avis aux propriétaires dont les immeubles sont affectés par une augmentation d'évaluation. L'avis fait mention de la valeur nouvelle de la propriété, et avertit le propriétaire intéressé de dresser leurs réclamations avant le 16 septembre.

Les échevins ont exigé l'envoi de ces avis, depuis deux années. Le propriétaire affecté est averti en temps et peut faire sa réclamation auprès des évaluateurs. C'est un procédé qui donne aujourd'hui satisfaction à tous les intéressés.

\$135,000 pour le nouveau pont

Québec, 30, (D.N.C.). — La somme que le gouvernement provincial souscrira pour payer le tiers de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur le capital engagé dans la construction du pont de Montréal-Vaudreuil sera de \$135,000. Un arrêté ministériel sera signé aujourd'hui, probablement, autorisant le paiement de cette somme.

La construction du pont

On nous a annoncé, à la commission du port, ce matin, que cinq des dix-huit piles de la section sud du pont de la rue Desmarais seront terminées à l'automne. Ces cinq piles sont les principales. On a pu croire à l'abandon des travaux quand, récemment, les constructeurs ont laissé inachevées quelques piles secondaires. C'était, nous a-t-on expliqué, pour commencer la construction des grosses piles que les constructeurs, qui s'étaient ravisés, ont fait ainsi.

Un incendie à Saint-Raphaël

Québec, 30, (D.N.C.). — De Saint-Raphaël, Bellechasse, on rapporte qu'un incendie a complètement détruit, mardi, la résidence et le moulin de M. Georges Bernard et a causé des pertes évaluées à \$7,000.

Les flammes ont éclaté dans la scierie de M. Bernard et c'est la source de ce dernier, Mme F.-X. La-tulippe, qui a donné l'aveil à la famille endormie. Le feu s'est attaqué à la maison privée et les membres de la famille de M. Bernard ont dû s'enfuir à la hâte sans rien sauver. Les voisins ont aidé M. Bernard, mais leurs efforts ont été vains, toute la résidence et le moulin ont été incendiés.

Une dette de \$158 par citoyen

MONTREAL A UNE DETTE CONSOLIDÉE DE \$136,538,592.34 — L'ACTIF DE LA VILLE S'ÉTABLIT A \$162,209,781.42.

La dette consolidée de la ville de Montréal s'établit au 31 décembre 1924, à la somme de \$136,538,592.34. Elle représente une dette par tête de \$158, en tenant compte de la population au chiffre de 864,527 âmes, d'après les calculs de M. Hamilton Ferns, chef des évaluateurs municipaux.

La dette se décompose comme suit, selon les renseignements que nous a fournis M. Justinien Pelletier, contrôleur des finances de la ville :

Aqueduc, \$27,828,314.58; conduits souterrains, \$1,330,000.

Améliorations locales : part des propriétaires, \$11,192,036.42; la part de la ville est comprise dans la dette générale.

Les obligations de la ville, \$96,188,241.34. Ce dernier montant représente la dette générale municipale, la dette qui a servi à l'établissement et au progrès de la ville, depuis son incorporation.

L'actif de la ville, pour l'année 1924, a atteint la somme de \$162,209,781.42, ainsi distribué :

Aqueduc, \$16,365,033.37; agrandissement de l'aqueduc et usine de filtration, \$11,463,281.21; propriétés municipales et équipement, \$26,374,237.50; dépenses représentant une proportion équivalente de la dette consolidée, \$80,156,624; déficit dans le revenu de 1916-1917 comblé par un emprunt spécial, \$3,400,000; dépenses pour améliorations permanentes pour lesquelles des rôles de répartition n'ont pas encore été dressés, \$9,323,958.66; contributions foncières spéciales percevables, \$9,582,002.16. Total : \$142,665,136.90.

Sommes à percevoir, \$1,020,360.40; articles en magasin, \$119,293.99; dépenses d'administration, couvertes par les taxes ordinaires à percevoir, \$5,191,119.04; compte de caisse, \$1,355,491.21. Total : \$7,686,264.64.

Placements, fonds d'amortissement de la ville, \$9,876,572.93; placements, fonds d'amortissement de la commission des écoles catholiques, \$866,499.70; placements, fonds d'amortissement de la commission des écoles protestantes, \$1,115,307.25. Total : \$11,858,379.88.

Le grand total est donc de \$162,209,781.42.

PASSIF DE LA VILLE

Le passif s'équilibre comme suit : Dette fondée : dette consolidée, \$87,185,482.59; dette additionnelle (au delà de la limite statutaire), \$38,161,123.33; améliorations locales (fonds de roulement), \$11,192,036.42. Total : \$136,538,592.34.

Dette flottante : bons du trésor, \$5,000,000; mandats impayés, \$966,688.09; taxes scolaires payables en 1925, \$2,143,995.37; dépôts retenus sur prix de travaux à l'entreprise, comptes en suspens, etc., \$2,572,185.50; montant d'obligations éhues, non réclamées, \$19,400. Total : \$10,702,268.96.

Réserve pour fonds d'amortissement : sur dette de la ville, \$9,874,394.70; sur dette de la commission des écoles catholiques, \$866,499.70; sur dette de la commission des écoles protestantes, \$1,115,307.25. Total : \$11,858,379.88.

Cité de Montréal, surplus sur le compte du capital, \$3,110,085.47. La somme totale s'élève par conséquent à \$162,209,781.42.

Mgr Auneau

Mgr Auneau, vicaire apostolique du Shire, est actuellement au Canada, où il passera quelques mois pour faire connaître ses missions.

Mgr Auneau, Français de naissance, a déjà vécu une couple d'années au Canada, il a dans son bagage de nombreux amis, et il est très apprécié par les habitants de la région.

Pour possession illégale de liqueurs

Sherbrooke, 30, (D.N.C.). — Le juge Lacoursière, des Trois-Rivières, siégeant temporairement au palais de justice, vient d'imposer des sentences à la plupart des vingt hommes arrêtés, samedi et dimanche derniers, sur accusation de vente de liqueurs sans licence, au cours d'un raid organisé par douze agents de la Commission des Liqueurs en notre ville.

Arthur Houle, de Stanhope, Harry Gilmore, de Capetown, John Graves, de Beebe, et Joseph Blodreau, de Stratford, ont immédiatement plaidé coupable à l'accusation portée contre eux et ont été condamnés chacun à un mois de prison et les frais.

Sherbrooke, 30, (D.N.C.). — La composition du personnel au séminaire St-Charles Borromée sera le suivant l'ouverture des cours de l'année 1925-1926 :

Supérieur, Mgr P.-J.-A. Lefebvre; vice-supérieur et procureur, Mgr E.-G. Tanguay; directeur du séminaire, M. J.-E.-M. Vincent; directeur des élèves, M. Émile Caron; assistant-directeur des séminaristes, M. Stewart Cain; assistant-procureur, M. J.-N. Goggin; préfet des études, M. Victor Vincent; assistant-préfet, M. Aldé Fontaine.

M. l'abbé Charles Gervais

M. l'abbé Charles Gervais, vicaire à St-Henri de Montréal, vient d'être nommé curé par Monseigneur l'Archevêque administrateur de la nouvelle paroisse de St-Jean-Eudes, à Mackayville, près St-Lambert.

Etablissement de 25 familles

Victoria, C. B. 30, (S.P.C.). — M. Patullo, ministre des terres de la province, et M. B. Amery, agent d'immigration, se sont définitivement entendus hier pour l'établissement de 25 familles venant des Hébrides. D'après ces plans, le gouvernement provincial et le gouvernement britannique diviseront les frais d'établissement de ces familles.

Douze tués dans un déraillement

Tours, France, 30 (S.P.A.). — Douze personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées, aujourd'hui, alors que le rapide Le Mans-Tours a déraillé près de St-Antoine.

DEPART DE 18 MISSIONNAIRES

LE 27 AOÛT, A BORD DU ZEE-LAND, UN GROUPE DE PERES BLANCS, S'EMBARQUERA POUR L'ALGERIE.

Dix-huit missionnaires canadiens de la communauté des Pères Blancs d'Afrique partiront pour l'Algérie à la fin du mois d'août. Ce sont les RR. PP. P.-E. Lefebvre, E. Fafard, H. Côté, A. Boivin, O. Bédard, J. Desmarais, J. Boudreau, A. Caumartin, F.-X. Lapointe et A. Landreville, qui retourneront à leurs missions, et les RR. PP. A. Paquet, L. Tétrault, W. Boudreau, R. Tremblay, L. Boucher, Jean-Paul Voyer et Henri Breton, qui vont en Afrique pour la première fois. Ces missionnaires s'embarqueront le 27 août à bord du Zee-land, de la compagnie Red Star, qui appareillera à New-York à cette date.

La Société des Missionnaires d'Afrique, dits Pères Blancs, a été fondée en 1858 par le cardinal Lavergne. Ce fut pour faire des chrétiens de deux mille petits musulmans que la peste et la famine qui affligent l'Algérie en 1867 avaient fait orphelins que l'archevêque d'Alger fonda sa congrégation de missionnaires. Mais le but du fondateur était de commencer par la levée de la conversion des musulmans de l'Afrique du Nord. Bientôt les Pères Blancs pénétrèrent en Kabylie et au Sahara. Plus tard ils fondèrent des missions en pays nègres. L'évêque de l'Ouganda, S. G. Mgr J. Forbes.

Depuis 1901, la Société possède à Québec un postulat destiné au recrutement de ses sujets parmi la jeunesse canadienne. En 1921, a été fondé à Saint-Mathias un nouveau postulat pour les Frères convertis, qui aident les missionnaires prêtres dans leurs travaux apostoliques.

Les missionnaires canadiens qui partent le 27 août se rendront d'abord à la maison-mère, à Maison-Carrée (Algérie).

M. Henri Turcot

M. Henri Turcot, professeur à l'École normale provinciale de Saskatchewan, le premier boursier canadien-français du gouvernement de Regina, durant sa première année de stage à Paris, a obtenu avec grand honneur la licence ès sciences sociales, économiques et politiques de l'Institut catholique et le diplôme de l'École des Hautes études sociales.

M. Turcot passe ses vacances au pays. Il retournera en France à l'automne compléter les travaux qu'il a commencés déjà en vue de l'obtention du doctorat ès-lettres.

FAITS DIVERS

Le juge Cusson a condamné Abraham Lanofsky, accusé d'avoir eu en sa possession des soieries de contrebande, à subir son examen volontaire, le 11 août prochain.

Abraham et I. Lanofsky avaient été arrêtés au cours d'une chasse dramatique. Abraham Lanofsky a été blessé à la jambe d'une balle tirée par le détective fédéral Sloan. Il est sorti récemment de l'hôpital et a été traduit devant la Cour de police.

John Harold et William Ray Story ont comparu ce matin devant le juge Cusson accusés d'avoir volé l'auto du Dr McKenty, le 16 mai dernier. Ils se seraient enfuis à Staten Island, N. Y. où la police les a coffrés. Extradés des États-Unis, les deux hommes ont été livrés à la police canadienne. Les détectives Thivierge, Barrette, Ennis et Lemire ont fait les arrestations.

Les mœurs détectives ont arrêté Léopold Viam, 160, rue Mansfield, sur l'accusation d'avoir volé l'auto de M. Borden Nichol, 64 rue Dufferin, le 21 juillet dernier. Ils ont aussi arrêté Jacques Boudreau, 536, rue Desry, accusé d'avoir volé l'auto de M. Godfredson et d'avoir tenté de détrousser un chauffeur de taxi de Berthier.

Les voleurs sont entrés chez M. A. Durand, 71, boulevard St-Joseph et y ont volé un habit et divers articles estimés en tout à \$175.

Le juge Monet a condamné Joseph Dallaire, 64, rue Saint-Sauveur, Québec, à deux ans de pénitence, pour tentative de séduction. Dallaire avait tenté d'entraîner une fillette laissée dans l'auto de ses parents pendant que ces derniers étaient allés au cirque. Le juge a vertement sermoné les parents.

Le juge Monet a condamné François-Xavier Duchesne, coupable d'avoir détourné le matelot Oscar Nansen, du navire Tatine, d'une somme de \$128 et d'une montre, à deux mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné Frank Masson, coupable de recel d'une montre appartenant à E. Finn, à deux mois de prison. Il a aussi condamné Alfred Piché, alias Dudette, coupable d'avoir volé de la ferraille appartenant au Pacifique Canadien, le 17 juillet dernier, à 2 mois de prison.

Le juge Monet a condamné M. Durand, 71, boulevard St-Joseph et y ont volé un habit et divers articles estimés en tout à \$175.

Le juge Monet a condamné Joseph Dallaire, 64, rue Saint-Sauveur, Québec, à deux ans de pénitence, pour tentative de séduction. Dallaire avait tenté d'entraîner une fillette laissée dans l'auto de ses parents pendant que ces derniers étaient allés au cirque. Le juge a vertement sermoné les parents.

Le juge Monet a condamné François-Xavier Duchesne, coupable d'avoir détourné le matelot Oscar Nansen, du navire Tatine, d'une somme de \$128 et d'une montre, à deux mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné Frank Masson, coupable de recel d'une montre appartenant à E. Finn, à deux mois de prison. Il a aussi condamné Alfred Piché, alias Dudette, coupable d'avoir volé de la ferraille appartenant au Pacifique Canadien, le 17 juillet dernier, à 2 mois de prison.

Le juge Monet a condamné M. Durand, 71, boulevard St-Joseph et y ont volé un habit et divers articles estimés en tout à \$175.

Le juge Monet a condamné Joseph Dallaire, 64, rue Saint-Sauveur, Québec, à deux ans de pénitence, pour tentative de séduction. Dallaire avait tenté d'entraîner une fillette laissée dans l'auto de ses parents pendant que ces derniers étaient allés au cirque. Le juge a vertement sermoné les parents.

Le juge Monet a condamné François-Xavier Duchesne, coupable d'avoir détourné le matelot Oscar Nansen, du navire Tatine, d'une somme de \$128 et d'une montre, à deux mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné Frank Masson, coupable de recel d'une montre appartenant à E. Finn, à deux mois de prison. Il a aussi condamné Alfred Piché, alias Dudette, coupable d'avoir volé de la ferraille appartenant au Pacifique Canadien, le 17 juillet dernier, à 2 mois de prison.

Le juge Monet a condamné M. Durand, 71, boulevard St-Joseph et y ont volé un habit et divers articles estimés en tout à \$175.

Le juge Monet a condamné Joseph Dallaire, 64, rue Saint-Sauveur, Québec, à deux ans de pénitence, pour tentative de séduction. Dallaire avait tenté d'entraîner une fillette laissée dans l'auto de ses parents pendant que ces derniers étaient allés au cirque. Le juge a vertement sermoné les parents.

Le juge Monet a condamné François-Xavier Duchesne, coupable d'avoir détourné le matelot Oscar Nansen, du navire Tatine, d'une somme de \$128 et d'une montre, à deux mois de prison aux travaux forcés.

Il a condamné Frank Masson, coupable de recel d'une montre appartenant à E. Finn, à deux mois de prison. Il a aussi condamné Alfred Piché, alias Dudette, coupable d'avoir volé de la ferraille appartenant au Pacifique Canadien, le 17 juillet dernier, à 2 mois de prison.

Le juge Monet a condamné M. Durand, 71, boulevard St-Joseph et y ont volé un habit et divers articles estimés en tout à \$175.

Le juge Monet a condamné Joseph Dallaire, 64, rue Saint-Sauveur, Québec, à deux ans de pénitence, pour tentative de séduction. Dallaire avait tenté d'entraîner une fillette laissée dans l'auto de ses parents pendant que ces derniers étaient allés au cirque. Le juge a vertement sermoné les parents.

Le recorder a juridiction

LE JUGE LORANGER REJETTE LE BREF DE PROHIBITION DE MANDE PAR BERTHA WILLIAMS ET ALICE DUBORD CONTRE LE RECORDER SEMPLE.

Le juge Loranger a rejeté ce matin une requête pour bref de prohibition présentée par Bertha Williams et Alice Dubord pour empêcher le recorder Semple d'entendre leur procès.

Bertha Williams et Alice Dubord ont été arrêtées sur l'accusation d'avoir des maisons de désordre. Elles ont comparu devant le juge Cusson et ont été traduites pour procès devant le recorder Semple. Les prévenues se sont objectées au juge Cusson sous prétexte que ce dernier n'avait pas la qualité de recorder et qu'elles ont été traduites pour procès devant le recorder Semple. Elles ont rétorqué que le recorder n'avait pas juridiction par le fait d'avoir été déjà traduites devant le juge Cusson et ont soutenu que ce dernier seul avait le droit d'entendre la cause puisque le procès avait été commencé devant lui.

Le juge Loranger a déclaré qu'il fallait distinguer entre un procès et les formalités qui l'entourent. Le procès proprement dit est l'audition au mérite de la cause tandis que la comparution et la fixation des modes de procédures sont des formalités. En conséquence, le fait pour les prévenues d'avoir été traduites devant le juge Cusson ne les enlève pas à la juridiction du recorder, et le juge Cusson en décrétant le mode de procédure du procès agissait pour le tribunal du recorder, non pour lui-même.

En plus le bref de prohibition ne peut être invoqué que pour redresser les écarts de juridiction des magistrats inférieurs. Or, dans la requête on n'a pas allégué d'écart de juridiction véritable. Le bref n'était donc pas le bon moyen, et les prévenues auraient dû attendre le procès pour ensuite présenter un bref de prohibition.

Le juge Loranger a soulevé dans son jugement quelques points de droit encore en litige afin de permettre aux parties de les soulever en appel et de les faire décider.

Le juge Loranger a accordé l'émission pro forma d'un bref d'injonction présenté par L. Léger contre la ville de Dorval. Léger veut empêcher la ville d'empêtrer sa propriété et de défaire une clôture. Le bref sera rapportable dans les délais légaux.

L'affaire Newton-Dakin se règle à l'amiable

Sherbrooke, 30, (D.N.C.). — L'affaire Newton-Dakin, qui causait depuis quelques jours assez de retentissement non seulement dans les cercles financiers mais parmi toute la population sherbrooke, a eu, hier après-midi, son dénouement judiciaire au palais de justice, devant le juge F.-X. Lacoursière, des Trois-Rivières, alors que vers quatre heures, les intéressés en sont venus à une entente après de longs pourparlers échangés entre les avocats des deux parties. Le règlement s'appliqua aux deux causes que comportait le différend.

Dans la cause Newton contre M. et Mme F.-W. Dakin, J.-A. Dakin, et R.-E. Stewart, Me Wilfrid Lazure, avocat de la poursuite, a déclaré qu'il n'avait pas de preuves à offrir et demandait que ses plaintes fussent retirées. Dans la cause F.-W. Dakin contre S.-R. Newton, S.-G. Newton, A.-G. Saurier et Napier Blakely, la première à être inscrite dans cette affaire, Me R.-L. Calder de Montréal, déclara qu'on avait trouvé, après examen entre les avocats, que les difficultés, de nature civile, relevaient plutôt de la Cour supérieure, et n'avaient rien à voir avec une offense criminelle. En conséquence, il demandait de retirer la plainte faite contre les quatre accusés.

Devant le juge, hier après-midi, Me Laflamme a demandé que les exhibits produits dans ces deux causes soient remis à leurs propriétaires respectifs. On dit que M. S.-G. Newton a vendu toutes les parts qu'il possédait dans la compagnie pour une somme considérable et qu'il a déclaré son intention de prendre des contrats de travaux sous son propre nom. On assure encore qu'il continuera les travaux commencés à Windsor Mills et qui ont été composés, on le sait, une forte partie du fond du litige.

Ainsi se règle ce différend dans lequel les demandeurs de la première cause intentée deviennent les accusés dans la deuxième cause, les deux causes étant instituées pour le même mobile, sur une accusation de conspiration pour frauder la compagnie Newton-Dakin.

La possession d'un cheval

VIF DEBAT A CE SUJET EN COUR DE POLICE, CE MATIN

Il y a eu tout un débat, ce matin, en Cour de police entre Me Crépault et Me Westover. Me Crépault, procureur de Mme Maria Morris, a fait arrêter E.-J. Dunn entraîneur de chevaux de courses, sur l'accusation de vol du cheval de course "Tease", appartenant à Mme Morris.

Dunn après avoir été nommé gardien du cheval à la suite d'une saisie-gagerie, avait reçu ordre du juge Martin, le 30 juin dernier, de remettre le cheval "Tease" ainsi qu'une bourse de \$450, gagnée par le cheval, à Mme Morris. Comme question de fait Dunn n'a pas remis le cheval ni la bourse et il y a une semaine, Me Crépault a obtenu l'émission d'un mandat de capture.

Le juge Loranger a déclaré qu'il fallait distinguer entre un procès et les formalités qui l'entourent. Le procès proprement dit est l'audition au mérite de la cause tandis que la comparution et la fixation des modes de procédures sont des formalités. En conséquence, le fait pour les prévenues d'avoir été traduites devant le juge Cusson ne les enlève pas à la juridiction du recorder, et le juge Cusson en décrétant le mode de procédure du procès agissait pour le tribunal du recorder, non pour lui-même.

En plus le bref de prohibition ne peut être invoqué que pour redresser les écarts de juridiction des magistrats inférieurs. Or, dans la requête on n'a pas allégué d'écart de juridiction véritable. Le bref n'était donc pas le bon moyen, et les prévenues auraient dû attendre le procès pour ensuite présenter un bref de prohibition.

Le juge Loranger a soulevé dans son jugement quelques points de droit encore en litige afin de permettre aux parties de les soulever en appel et de les faire décider.

Le juge Loranger a accordé l'émission pro forma d'un bref d'injonction présenté par L. Léger contre la ville de Dorval. Léger veut empêcher la ville d'empêtrer sa propriété et de défaire une clôture. Le bref sera rapportable dans les délais légaux.

Le juge Loranger a soulevé dans son jugement quelques points de droit encore en litige afin de permettre aux parties de les soulever en appel et de les faire décider.

Le juge Loranger a accordé l'émission pro forma d'un bref d'injonction présenté par L. Léger contre la ville de Dorval. Léger veut empêcher la ville d'empêtrer sa propriété et de défaire une clôture. Le bref sera rapportable dans les délais légaux.

Le juge Loranger a soulevé dans son jugement quelques points de droit encore en litige afin de permettre aux parties de les soulever en appel et de les faire décider.

M. CHARLEMAGNE RODIER DANS LAURIER-OUTREMONT

Retraite de sir Lomer Gouin — M. Pamphile du Tremblay mériterait une promotion — On ne veut pas de Me Wilfrid Handfield-Rolls-Royce et politique

Dans les cercles libéraux l'organisation de la prochaine campagne électorale est déjà en train. On compte sur les élections vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre. La dissolution paraît devoir avoir lieu vers le 15 août. Dans Laurier-Outremont M. Gouin ne se présentera plus. L'un des gros bonnets libéraux les plus en vue que nous avons interrogé à ce sujet nous dit que l'ancien premier ministre prend sa retraite définitive. Il ne croit pas non plus que M. Léon Mercier Gouin fils de sir Lomer brigue la succession de celui-ci, bien qu'il admette que des rumeurs circulent à ce sujet. "Bien mieux assure-t-il, je vais vous indiquer le nom du candidat dans Laurier-Outremont — et je ne crois pas me tromper."

— C'est de Charlemagne Rodier. On prendrait M. Charlemagne Rodier qui est le conseil des syndicats ouvriers à cause de sa popularité présumée auprès des classes laborieuses, car le vote ouvrier est assez considérable dans le comté.

Lors de la convention on tâchera aussi de soumettre un autre nom celui de M. Wilfrid Handfield. Mais nous dit-on, M. Handfield, bien qu'il ait l'appui de M. Pamphile Real du Tremblay et du groupe qui soutient indistinctement sir Lomer Gouin a peu de chances de succès.

La Presse restera neutre d'après tout ce que l'on peut voir. Il est probable cependant que son directeur actuel, sinon officiel du moins réel, s'occupera de l'élection dans Laurier-Outremont afin de mériter un siège de sénateur et de céder le sien à M. Arthur Berthiaume qui est le président de la compagnie de publication de la Presse et qui pourrait s'en souvenir un jour. M. Pamphile du Tremblay serait donc promu au sénat à moins qu'il ne fasse comme M. le sénateur Chabais qu'il ne se partage entre les deux parlements ce qui est de plus en plus facile depuis que les ponts sont construits entre Ottawa et Montréal et que le directeur effectif du journal du peuple se ballade en une étincillante Rolls-Royce.

Une partie de la mission belge part pour Washington

Bruxelles, 30, (S.P.A.). — Une partie de la mission belge, qui va à Washington pour discuter avec le gouvernement américain le règlement de la dette due à ce pays, est partie pour Cherbourg, par voie de Paris, hier. Elle comprend l'ancien premier ministre Theunis et le baron Cartier de Marchienne, l'ambassadeur belge à Washington. Ils s'embarqueront sur l'Olympic. A Southampton, les délégués rencontreront le financier Félien Cattier et le banquier Emile Franquol, les autres membres de la mission.

nu l'émission d'une règle nisi pour forcer Dunn à remettre le cheval et la bourse rapportable demain. Or on sait qu'une règle nisi doit être signifiée personnellement dans les délais fixés sinon elle est renvoyée.

Or les huissiers n'ont pu trouver Dunn, de la semaine, malgré de diligents efforts et Me Cr

Havane, Cuba, 30. (S.P.A.) -
 Réponse à l'appel du consul ge-
 neral d'Espagne ici, 131 volontaires
 ont embarqués hier à destination
 de l'Espagne où ils s'engagent
 dans la Légion étrangère, pour
 la guerre au Maroc. La plupart
 sont des gens de l'Amérique du
 Sud qui cherchent des aventures.

avait toutes les peines du monde à se glisser; son humeur se ressentait de ses efforts malaisés.

—Vois-tu, ma chère, disait-elle à haute et intelligible voix, cette maison est le royaume de l'économie. Ma belle-sœur, ses filles et leur affreuse Marthon ne sont que les très humbles servantes de cette reine du logis. Quant à mon frère? hum! il ne l'a pas toujours adorée, et sa ferveur n'est qu'apparente. Néanmoins, il doit, comme les autres, passer par l'escalier de service, manger à l'office, s'asseoir sur des chaises et, comme nous tous, ne connaître que de souvenier le salon, la salle à manger, les belles chambres... Ma belle-sœur a le talent de loger sa famille sans l'installer et de la faire vivre sans l'entretenir... Explique cela qui voudra!

Mme Dambuy n'allait pas plus loin. Elle entraînait dans la cuisine dont la porte se trouvait ouverte. Là, de déjeuner nulle trace. Marthon, assise au coin de l'âtre, les pieds sur le landier de fer, absorbait avec une certaine gloutonnerie le contenu d'un bol de fécience à grandes fleurs qu'elle serrait entre ses genoux. Cette femme, au visage revêché, prout à Marthon, assise sur le banc de

que ses maîtresses. Un battement continu agitaient ses paupières, accompagnant le mouvement des lèvres lorsqu'elle parlait et soulignant son attention lorsqu'elle écoutait. Ses cheveux gris étaient emprisonnés dans un madras de cotonnade aux couleurs vives, dont le pan allait rejoindre, dans le dos, les cordons du tablier noués à la taille.

—Hé, Marthon, cria Mme Laurence, vous ne voulez donc pas donner à manger aux chrétiens, ce matin?

A cette voix où grondait une sourde irritation, Marthon se tourna lentement. Sur ses prunelles, ses paupières battaient toute une charge, mais elle ne bougea pas.

—Bé! Madame, je prends mon déjeuner; le vote chauffe là, près du feu.

Mme Fernand réprimait une furieuse envie d'envoyer Marthon et son déjeuner se réchauffer de plus près; mais la réflexion arrêta ses projets homicides et, avec une expression de visage peu rassurante, elle donna à Monique l'ordre de lui apporter deux tasses qu'elle emplit, tout en maugréant contre la privation de lait "dont chacun savait cependant qu'elle ne pouvait se passer."

—Faut pas vous fâcher, Madame fit Marthon d'une voix doucereuse; nous avons tant de peine à joindre les deux bouts... s'il fallait encore ajouter...

—Que venez-vous me chanter! Mon frère a dévoré son bien, c'est vrai, mais celui de sa femme est intact, et d'après ce que je vois il ne le dilapidera pas. Par pitié, sœur de l'avarice, vous dis-je!

—Pent-on penser? Mon Dieu! En faut bien de l'économie... et m'est avis qu'il y a quelque héritage ne vient pas nous aider les petites courront grand risque de rester filles.

—Un héritage? le mien, peut-être? Je n'ai pas envie de mourir, savez-vous? Et ce n'est pas le moyen de le conquérir que de me faire servir par une fille comme vous un déjeuner tel que celui-ci...

(À suivre)

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 58c franco
5ème série 50c franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la Librairie du "Devoir".

Ce journal est imprimé aux Nos 335-340, rue Notre-Dame, Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsable).

Les Communes anglaises adoptent le programme naval

L'Amirauté dépensera 58 millions de livres sterling — Pourquoi armer le pays, quand on parle de désarmement, dit M. MacDonald.

Londres, 30. — Le gouvernement a fait adopter, aux Communes, hier, son programme naval prévoyant une dépense de 58 millions de livres sterling. Une motion de M. MacDonald, le chef travailliste, pour réduire le montant de cette dépense a été déclinée par une majorité de 127 voix.

Les deux partis d'opposition ont protesté avec vigueur contre cette action du gouvernement britannique qui peut sembler une menace aux autres nations alors qu'on parle de désarmement et de sécurité.

M. MacDonald a blâmé le gouvernement de menacer la paix du monde en armant le pays lorsqu'il n'y a pas de menace de guerre. Il a demandé contre quel ennemi la Grande-Bretagne veut s'armer. Il commence à s'armer, ce sera de nouveau la lutte aux armements qui était devenue une charge si lourde pour toutes les nations avant la guerre. Si cet armement est dirigé contre la France, a-t-il fait remarquer, alors ce n'est pas une marine qu'il nous faut, mais une flotte aérienne.

M. Lloyd George considère, que le gouvernement insulte le parlement en demandant un crédit de 58 millions de livres sans donner les renseignements suffisants. Il dit que le premier effet de ce programme naval sera de faire rééditer en Europe les anciennes critiques contre l'hypocrisie anglaise. Il est inutile de monter sur la montagne pour prêcher la paix lorsqu'on tient un sermon d'une main et un tel programme naval de l'autre.

Une proposition de M. Bracken

Sir Henry Thornton voulait taxer les chemins de fer du Manitoba d'après la longueur de ses voies ferrées.

Winnipeg, 30. (S.P.C.) — Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national, le major Graham Bell, sous-ministre des chemins de fer, et M. Gardiner, administrateur du Chemin de fer national, ont conféré hier avec le premier ministre Bracken du Manitoba. Ils suggèrent au Manitoba de taxer les chemins de fer d'après la longueur de leurs voies ferrées dans la province au lieu de prendre pour base les recettes brutes.

M. Bracken ne considère pas ce plan comme étant juste pour le Manitoba parce que les opérations des chemins de fer dans cette province sont considérables tandis que la longueur des voies est plutôt restreinte lorsque la situation est la contraire dans d'autres provinces. Les officiers de chemins de fer se proposent de consulter les autres provinces au cours de leur voyage dans l'Ouest et il conféreront de nouveau avec M. Bracken lorsqu'ils reviendront.

Le progrès de la métropole

EN DOUZE ANS, LA POPULATION DE MONTREAL A QUASI DOUBLE ET LA VALEUR FONCIERE A PRESQUE TRIPLE

Sur le développement de la métropole, M. Hamilton Ferns, chef des évaluateurs municipaux, fournit des renseignements inédits, dans son rapport annuel de 1924, qu'il nous communique par tranches. Il établit des comparaisons intéressantes, depuis l'année 1912 à 1924.

En 1912, la liste électorale comprenait un nombre total de 119,000 électeurs. Deux ans plus tard, en 1914, ce total se trouvait porté à 138,000 électeurs. Ce chiffre resta à peu près le même jusqu'à 1916, à cause de la guerre qui battait son plein alors et vint arracher à leurs foyers non seulement un grand nombre de jeunes gens, mais aussi nombre de chefs de famille en état de voter. Mais à partir de 1916, la liste augmenta graduellement et cette augmentation s'accrut à partir de 1921 pour se continuer ainsi jusqu'à 1924, les derniers chiffres officiels, alors que le total de la liste atteignit 177,776 électeurs. La liste de 1924 accusait sur celle de 1923, une augmentation de 4,424.

D'autre part, il est aisé qu'à Montréal, il y a une moyenne de deux électeurs par environ neuf personnes de la population. En prenant ces chiffres comme base, on arrive à la conclusion qu'il y avait une population approximative de 853,000 personnes en 1912, tandis qu'elle serait actuellement d'environ 1,000,000. En réalité, nous dit M. Ferns, ce total de 800,000 nous donne une assez bonne idée du chiffre de la population actuelle de Montréal. M. Ferns nous explique que ce calcul est toujours basé sur la liste municipale parce que c'est la liste électorale la plus exacte.

On se fait une meilleure idée du développement de Montréal en consultant les statistiques sur l'évaluation foncière. Pour la première fois en 1924, l'évaluation foncière de Montréal a dépassé le milliard, fait qui marque une date importante dans l'histoire de la métropole. On se rend facilement compte combien le développement a été considérable quand on songe que l'évaluation foncière s'élevait en 1910, à \$425,000,000 seulement.

Après 1910, l'augmentation de l'évaluation s'est faite sentir par bonds pour ralentir à certaines époques, mais depuis 1918, elle a été régulière et rapide et elle tend encore à s'accroître à l'heure actuelle. De \$425,000,000 qu'elle était en 1910, l'évaluation doublea en 1914 avec un total de \$850,000,000. C'était l'époque de la grande activité dans l'immobilier et celui-ci atteignit une valeur qui ne s'était pas vue jusqu'alors. La guerre vint mettre fin momentanément à cette période de prospérité et trois ans plus tard, en effet, l'évaluation, loin d'être restée stationnaire, était descendue à \$820,000,000, soit une dépréciation de \$30,000,000. L'année 1918 marqua le retour de la prospérité et, en effet, l'évaluation, après d'abord, devint plus manifeste en 1921 et maintenant l'augmentation de l'évaluation se totalise par 25 ou 30 millions de dollars chaque année.

En 1918, elle atteignait de nouveau \$850,000,000; en 1921, ce total était porté à \$925,000,000. Enfin, en 1923, Montréal possédait une richesse immobilière de \$975,000,000, montant qui fut porté à \$1,007,413,350 en 1924.

M. Pérodeau à Saint-Ours

Saint-Ours, 30. — La ville de Saint-Ours a fêté hier le lieutenant-gouverneur, M. Narcisse Pérodeau, l'un de ses enfants.

La population est allée saluer M. Pérodeau, au débarcadere, M. Omer Guertin, maire du village, à l'une adresse. M. Pérodeau a remercié en quelques phrases. Il y a eu ensuite réception chez M. Adélaïde Pérodeau, frère du lieutenant-gouverneur. Durant l'après-midi, ce dernier a été conduit à sa maison natale, dans le rang du Ruisseau. Le soir il y a eu grand banquet présidé par MM. Omer Guertin et Eugène Arpin, respectivement maires de la ville et de la paroisse de Saint-Ours.

Le service d'autobus, rue Sherbrooke

M. J. Hutchison, gérant-général de la Compagnie des Tramways, nous annonce un contretemps dans l'établissement du service d'autobus, qui devait fonctionner rue Sherbrooke, à partir du 1er août. La Compagnie n'a reçu que deux des vingt voitures qu'elle avait commandées, le retard ne sera que de quelques jours, espère-t-on.

Les employés sont nommés pour le nouveau service, qui fonctionnera dès l'arrivée des autobus.

Les vols d'autos

LA METHODE DES VOLEURS D'AUTOS. — RESULTATS DE LA CAMPAGNE MENEES CONTRE EUX

La campagne menée contre les voleurs d'automobiles par les détectives Thivierge, Barrette, Lemire et Ennis commence à donner des résultats appréciables, rapporte-t-on. Ils ont pu découvrir les principales organisations de voleurs et à traquer pratiquement le système qui fonctionnait parfaitement.

Les voleurs d'autos ne peuvent exercer fructueusement leur métier qu'à la condition d'agir en bande nombreuse, car c'est l'intermédiaire qui réussit à dépister la police. Un apache vole une auto et la passe immédiatement à un comparse qui la remet dans un garage loué par un troisième individu apparemment honnête. Le chef de bande, chargé d'un des apaches de changer les nos matriculaires de l'engin, puis envoie ses agents en campagne pour vendre la machine. Les agents partent, munis de certificats de vente signés de noms fantaisistes et s'adressent à des campagnards qui ayant la chance de se procurer un auto à peu de frais, risquent l'aventure.

On reconnaît d'ailleurs que les autos volées sont celles que leurs propriétaires ont négligé d'enclore, intentionnellement ou non. L'an dernier, il y a eu 1,285 autos volées à Montréal contre 7,444 à Los Angeles, ce qui indique qu'à tout prendre, la situation n'est pas trop mauvaise ici.

Par la route du Saint-Laurent

UN GRAND NOMBRE D'AMERICAINS CHOISISSENT NOTRE VOIE FLUVIALE POUR SE RENDRE EN EUROPE. — LE MARECHAL HAIG S'EMBARQUERA DEMAIN A BORD DU LETITIA. — LE VA-ET-IENT DES NAVIRES

Le service de l'Atlantique du Pacifique Canadien est fort actif en ces derniers jours de juillet. Les trois paquebots de cette compagnie qui appareillent pour l'Europe cette semaine partent avec un nombre considérable de passagers attirés par les fêtes qui auront lieu dans divers pays européens au cours des prochaines semaines. Il y a beaucoup d'Américains parmi ces passagers.

Le premier de ces paquebots à appareiller, c'est le *Minnedosa* qui est parti d'ici, hier, et s'est mis en route pour Cherbourg, Southampton et Anvers. Le *Montclair* quitte Québec aujourd'hui. Il compte une soixantaine d'Américains parmi ses passagers et plusieurs touristes écossais et anglais. Le nombre sans cesse croissant des Américains qui s'embarquent aux ports du Saint-Laurent montre que la voie du grand fleuve est de plus en plus en faveur auprès de nos voisins.

Parmi les Montréalais qui partent à bord du *Minnedosa* se trouvent MM. les abbés C. Berthiaume et J. H. Berthiaume, M. W. Berthiaume, le Dr A.-Z. Crépeau, M. G. Durocher. Le *Montclair*, le troisième paquebot du Pacifique Canadien à appareiller cette semaine, partira demain, à onze heures. Le *Montclair* est un des paquebots de la compagnie qui fournissent un service de "vendredi à vendredi" entre Montréal et Liverpool. Parmi les passagers de ce navire on remarque le docteur J.-O. Réaume, de Windsor, et M. et Mme O. Beaulieu, de Montréal.

LE DETAIL DES CROISIÈRES Pour satisfaire aux nombreuses demandes qu'on lui a adressées, la compagnie White Star-Dominion fera connaître à ceux qui le désireront le coût total, pour chaque passager, des différentes excursions qu'elle est à organiser pour l'été prochain. Autrefois, la compagnie n'indiquait que le coût du passage. L'hiver dernier, elle décida d'indiquer le total des dépenses (coût du passage, des excursions sur terre, et autres menues dépenses) que devra faire chacun des passagers prenant part à l'une des diverses excursions qu'elle organisait.

Parmi les paquebots qui seront affectés aux excursions qui la compagnie White Star-Dominion est à organiser sont l'*Adriatic*, de la compagnie White Star, le *Lapland*, de la compagnie Red Star, et l'*Homer*, de la compagnie White Star. LE "GRAMPAN" MIS AU REBUT On vient de mettre au rebut un des paquebots de l'ancienne compagnie Allan, le *Grampian*. Le *Grampian*, qui passa en la possession du Pacifique Canadien quand cette compagnie absorba la compagnie Allan, appartenait à une firme hollandaise.

LE MARECHAL HAIG S'EMBARQUERA DEMAIN Le maréchal Haig, lady Haig et leur suite se rembarqueront sur le *Letitia*, de la compagnie Anchor-Donaldson, demain matin. Avant d'embarquer, le maréchal passera en revue le détachement qui montera la garde d'honneur à l'embarcadere. La musique des Carabiniers Mont-Royal jouera.

Le *Letitia* partira avec quatre-vingt-trois passagers en cabines et cent vingt-cinq en troisième.

LE MAREGRAPHE DE L'ILE AUX GRUES D'après une communication officielle le maregraphe de l'île-aux-Grues commencera à fonctionner mardi prochain.

Cet instrument indiquera les variations de niveau des chenaux Beaujeu et Saint-Thomas. LES TRAVERSEES DU SATURNIA La compagnie Robert Reford annonce que le *Saturnia* fera deux des quatre traversées qui, d'après une de ses propres communications, devaient être supprimées.

Les deux traversées qui restent supprimées sont celles du 24 juillet (de l'est à l'ouest) et celle du 7 août (de l'ouest à l'est). Le *Saturnia* commencera donc sa prochaine traversée le 21 août, à Glasgow, et non le 18 septembre.

DEPART DE LA "SAVOIE" La *Savoie*, de la compagnie générale transatlantique, a appareillé à New-York hier avec bon nombre de passagers dont plusieurs pèlerins qui iront à Rome et aux principales sanctuaires européens. La *Savoie*, qui compte quelques Espagnols parmi ses passagers, fera escale à Vigo avant de se rendre au Havre.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES Le *Montrose*, du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec demain matin et à Montréal demain soir. Ce paquebot vient de Liverpool.

Le *Canada*, de la compagnie White Star-Dominion, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir ou dimanche matin. Ce paquebot vient de Liverpool et de Belfast.

L'*Atlanta*, de la compagnie Cunard, doit arriver à Québec dimanche matin et à Montréal dimanche soir.

Le *Montcalm*, du Pacifique Canadien, doit arriver à Liverpool demain matin.

Le *Fort Victoria*, de la "Furness-Bermuda Line", arrive à New-York aujourd'hui.

Le *Berengaria*, de la compagnie Cunard, doit arriver à New-York demain matin. Ce paquebot vient de Southampton.

Le *Caronia*, de la compagnie Cunard, doit arriver à New-York

Mort de l'ambassadeur américain au Japon

TOKIO, 30 (S. P. A.). — M. Edgar-Addison Bancroft, ambassadeur d'Amérique au Japon, est mort hier matin à Karnizana.

Pendant la grande guerre, M. Bancroft s'occupa activement d'affaires patristiques. Il fut décoré par la France de la Légion d'honneur, par la Yougoslavie de l'ordre de Saint-Sava, et par la Belgique de l'ordre de Léopold II.

En attendant la nomination de son successeur, l'ambassade de Tokio sera dirigée par M. E.-L. Neville, qui fut attaché au service diplomatique d'Extrême-Orient.

Le prince part pour l'Amérique du Sud

LE CAP, 30 (S. P. A.). — Le Prince de Galles est parti hier après-midi de Simon's Town, pour l'Amérique du Sud, à bord du *Repulse*. Le 14 août il montera à bord du *Curlew*, d'un moindre tonnage, qui pourra le débarquer à Montevideo. Le *Repulse* restera ancré à Mardel Plata, à 280 milles de Buenos-Ayres. Le prince s'y rembarquera le 18 septembre prochain pour se rendre à Portsmouth.

Le prince s'est déclaré enchanté de son séjour en Afrique-Sud et projette d'y retourner.

Mise en vigueur de la loi des grains

Ottawa, 30. (S.P.C.) — La loi du grain, telle que révisée à la dernière session, viendra en vigueur le 1er août. L'arrêté ministériel autorisant la mise en vigueur de cette loi a été adopté et sera publié dans la *Gazette Officielle* cette semaine.

La nouvelle loi est une des plus importantes adoptées lors de la dernière session. Un comité spécial a siégé pendant plusieurs semaines pour la préparer. Les principaux amendements se rapportent aux opérations des entrepôts à grain ainsi que sur la pesée et la sélection des grains.

D'après cette nouvelle loi, le gouvernement pourra nommer une commission qui prendra le contrôle des entrepôts s'il le juge à propos, mais il est peu probable qu'on en vienne jamais à une telle mesure.

Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs se sont introduits chez M. Power et ont enlevé des vêtements et des bijoux pour une valeur d'environ \$2,000. Lundi, ils visitaient la maison de M. Burstall où ils enlevaient également des bijoux et des vêtements.

MM. Power et Burstall et leurs familles étaient absents de la ville au moment du vol et chez M. Power c'est le porteur de pain qui constata que la porte de service avait été enfoncée. Il fit cette constatation mardi matin et aussitôt les autorités policières ont été averties.

Les détectives municipaux ont arrêté Godin au moment où il portait fièrement un habit de M. Power. Ils ont retrouvé en même temps les divers objets volés sauf quelques-uns emportés par d'Anunzio qui a réussi à échapper à la police.

Un coup de filet

Québec, 30 (D.N.C.) — Alfred Godin, 18 ans, de Pembroke, Ont., et Philippe Trudel, 5699, rue Christophe-Colomb, Montréal ont été arrêtés, hier par les détectives municipaux qui recherchent actuellement Angelo d'Anunzio. Les détectives municipaux ont fait un beau coup de filet car en arrêtant les deux premiers individus, ils ont saisi également les divers objets qu'ils avaient volés chez M. Gerald Power, conseiller législatif et président de la Commission du Havre de Québec et chez J. F. Burstall, marchand de bois.

Le "Frederick VIII", de la "Scandinavian-American Line", doit arriver à Halifax demain.

Fermeture des chantiers de la Davie Shipbuilding

Québec, 30. (D.N.C.) — Près de quatre cents ouvriers sont sans ouvrage depuis hier, à la suite de la fermeture, pour un temps non défini, des chantiers de la compagnie *Davie Shipbuilding*, à Lauzon.

Cette fermeture a été causée par un malentendu entre le patron, M. Davie et ses employés. On rapporte que M. Davie voulait faire faire à la pièce le travail du posage des rivets alors que, dans le passé, ce travail se faisait à la journée. Les poseurs de rivets se sont opposés au changement de système et auraient été appuyés par les autres ouvriers. Devant cette attitude des employés, M. Davie aurait décidé alors de fermer les chantiers.

M. Davie est parti, hier, pour Montréal. Les ouvriers attendent paisiblement à leurs demeures que leurs officiers aient réglé cette affaire avec leur patron.

Le Concours des Bonnes Marques

Avis aux concurrents

Notre concours se terminera vendredi prochain le 31 juillet. Le premier prix sera attribué en temps utile pour permettre au gagnant de faire le voyage du DEVOIR en Ontario. Les autres lauréats seront proclamés le plus tôt possible, mais pas avant la fin d'août, étant donné que le dépouillement des réponses exige un travail très considérable.

Important — Quelques maisons n'ayant pas utilisé depuis très longtemps certaines marques qui ont paru dans le concours, il ne sera pas tenu compte de ces marques si les concurrents ne les ont pas trouvées. Ce sont les marques numéros 21 — 45 — 48 (cette marque a paru après l'ajournement de la clôture du concours) — 54 — 65 — 68 — 86 — 91 et 134.

Nous invitons nos lecteurs qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire sans retard. Le concours sera fermé vendredi le 31 juillet.



Les PLACES d'ÉTÉ du BAS SAINT-LAURENT et des PROVINCES MARITIMES

Les charmantes places d'été du Bas Saint-Laurent et des Provinces Maritimes vous invitent à passer vos vacances. Magnifiques hôtels; tout ce qu'il faut pour le golf, le tennis, la promenade sur l'eau, le bain, la pêche — enfin tous les amusements qu'on puisse désirer. Service de trains sans égal pour les plus beaux endroits de vacances.

LE BAS SAINT-LAURENT

Le "SPECIAL SAINT-LAURENT" quitte Montréal à 7 h 35 du soir, du 12 juin au 1 juillet, les lundis, mercredis et vendredis; du 6 juillet au 17 août, les lundis et vendredis; du 19 août au 9 septembre, les lundis, mercredis et vendredis.

Wagons-lits à salons et compartiments.

LES PROVINCES MARITIMES

Le "OCEAN LIMITE" quitte Montréal à 7 h du soir tous les jours.

L'"EXPRESS MARITIME" quitte Montréal tous les jours excepté le samedi à 10 h 45 du matin.

Tous les trains sont à l'heure normale de l'est. Pour brochures illustrées, détails complets, adresses des places, etc., s'adresser au Bureau des Stations, 840 rue Saint-Jacques, Téléphone: MOIN 2600.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

SOULIERS

DUPREX

pour Hommes

5.00

Ces souliers sont très populaires et pour cause. En veau tan, cuir verni et chevreau vici noir; forme française ou London. Pointures 5½ à 10. Chaque paire porte notre garantie.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Complets à 2 Pantalons

18.00

pour hommes et jeunes gens.

En tweed donegal de belle qualité ainsi qu'en plusieurs autres tweeds de différentes nuances pâles ou foncées. Tous de confection irréprochable et de coupe élégante. Tailles 34 à 42.

Pantalons en Flanelle

Grise 5.98

Nouvelle coupe anglaise large et droite. En flanelle tout laine de pesantier appropriée pour la saison. Précisément ce que les jeunes gens aiment à porter avec un veston bleu marin. Tailles 28 à 40.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Chaussettes DUPREX

pour Hommes

.98

Cachemire noir et de couleurs variées, pure soie dans toutes les couleurs; soie et laine et laine noire par couples. Chaque paire garantie. Pointures 9½ à 11.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Complets Lavables

DUPREX

3.50

Jolis complets de modèle matelot en duck croisé blanc, avec col et manchettes bleu marin. 1 pantalon et 1 culotte avec chaque complet. Ages: 3 à 8 ans.

Dupuis Frères — Au premier.

Fers à Repasser Electriques

DUPREX

4.00

bien balancés; simili ébène. Au complet avec 6 pieds de corde et fiche de contact. Éléments garanti pour 5 ans; qualité équivalente aux autres marques de 5.00 jusqu'à 7.00.

Dupuis Frères — Au deuxième.

\$200,000

Ce grand évènement approche. Suivez nos annonces il y va de votre intérêt.

Gants de Travail pour Hommes

.45 la paire; 3 paires pour 1.25

Bons gants en peau de cheval ou de mule, modèle avec manchettes ou sans manchettes. Pointures: petites, moyennes et grandes.

Dupuis Frères — Au sous-sol.

Robes de Bain pour Hommes

Fabrication anglaise en tissu Terry; durables et faciles à laver. Bel assortiment de nuances pâles. Tailles: 36 à 44.

8.00 à 12.00

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Capotes pour Autos Ford Très Spécial

5.95

En fabrikoid à grain long, au complet, avec 2 vitres en arrière. Prêtes à être posées. Prix spécial... 5.95

Dupuis Frères — Au deuxième.

Pâtisseries

Rouleaux à la gelée, 2 pour... .23
Petits macarons, la douzaine... .19
Tartes à Lafayette, chacune... .39
Brioche française, la douzaine... .21
Carrés à la pâte de guimauve (Marshmallow), 2 pour... .19

Beignes et brioches, 2 douzaines... .29
Pain d'épices, 2 douz. .29
Gâteaux éponge, 2 douzaines... .29
Gâteaux "Duprex", la livre... .25
Glacés au sucre d'érable ou au chocolat.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugas, Directeur-Gérant

rue Saint-Catherine, Démontré, Saint-André et Saint-Christophe.